

TEMPS PROBABLE :

NUAGEUX, PLUS FROID

Minimum .. 30
Maximum .. 38

Directeur : Gérard FLION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

VOL. XLVI — No 62

MONTREAL, MERCREDI, 16 MARS 1955

Les institutrices chez le maire

M. Drapeau fera connaître sa réponse dans deux semaines

Dans quinze jours, je ferai connaître si j'ai décidé d'intervenir pour aider au règlement des problèmes des institutrices catholiques de Montréal, a déclaré le maire Jean Drapeau, à la suite de la réunion d'hier après-midi à laquelle il avait convoqué les présidents et les membres des exécutifs des trois associations de professeurs.

L'entrevue s'est déroulée à huis clos. Elle s'est prolongée pendant près de deux heures, de 5 h. 13 à 7 hres.

Le maire Drapeau sera à Ottawa, vendredi

Le maire Drapeau ne présidera pas la séance inaugurale de vendredi après-midi au Conseil municipal. Il sera alors dans la capitale fédérale. Il partira pour Ottawa, demain soir.

M. Drapeau sera l'invité de Mme Charlotte Whitton, maire d'Ottawa, à 1 h. vendredi après-midi. A 8 h. le soir, il sera l'hôte du gouverneur général à un dîner à Rideau Hall.

On y remarquait: M. Louis Bouchard, président de l'Association des éducateurs catholiques de Montréal; M. Léo Guindon, président de l'Alliance des professeurs catholiques et M. G. Glashan, président de la Fédération of English Speaking Catholic Teachers, et les membres de leurs exécutifs.

A l'issue de la réunion, le maire, immédiatement entouré par les journalistes a annoncé: Je ferai savoir dans deux semaines, si j'ai décidé d'intervenir ou non dans le règlement "des problèmes" des professeurs catholiques de Montréal. Les journaux et les trois associations intéressées en seront alors avertis.

Le maire Drapeau s'était offert comme intermédiaire ou comme médiateur en vue d'un règlement de l'imbrication qui règne au sein des institutrices catholiques de la métropole.

On comprend que d'ici une couple de semaines, les trois groupements auront adressé au maire, une réponse définitive concernant leur attitude.



QUI EST LE PLUS RUSÉ ? — C'est une chasse continue dans la demeure du photographe du journal Vancouver Sun, M. Bill Bennett, entre les deux favoris de la maison, soit Henry, le perroquet et Ginger, le chat. Mais cette fois, Ginger croit bien avoir marqué un point sur son ami ailé en pénétrant dans la cage de ce dernier pour l'y attendre. Mais Henry est rusé lui aussi et il ne s'aventure pas plus loin que le toit de la cage. (Photo de la PC)



Est-il possible de souscrire \$8,346 en quatre jours?

"J'avais pensé m'acheter un disque avec cet argent, mais... Le Devoir passe avant le Plaisir..."

Six étudiants de Québec envoient un \$3.00 accompagné de cette note:

"En septembre dernier, nous avons dû nous grouper six confrères afin de nous permettre un abonnement au Devoir pour l'année scolaire. C'est à cause de cette pauvreté voisine de celle de Job que nous avons été empêchés jusqu'ici de souscrire à la campagne du Devoir."

"Mais après en avoir discuté nous ne pouvons pas vous refuser la contribution demandée 'si minime soit-elle'. Nous sommes restés dans nos chambres, samedi soir; voici le cinquante cents que nous aurions donné au cinéma..."

UN MIRACLE

Plusieurs personnes se demandent: "Comment se fait-il que Le

DEVOIR ne puisse vivre de ses propres moyens: publicité, tirage, etc..."

A la dernière réunion du comité exécutif des Amis du DEVOIR, le vice-président, M. Hector Langevin, a déclaré à M. Gérard Flion:

"Je ne comprends pas comment Le Devoir a pu survivre. C'est un vrai miracle d'administration!"

Et M. Langevin savait ce qu'il disait puisqu'il a été durant de nombreuses années l'un des administrateurs du journal Le Canada.

Un miracle! Il n'y a pas d'autres mots pour qualifier la survie d'un journal libre et indépendant. Si Le DEVOIR tient encore le coup, il le doit aux sacrifices que s'imposent ceux qui y travaillent et à la générosité de ses lecteurs. Tous ne partagent pas toutes les opinions du DEVOIR, mais tous croient en la nécessité d'un journal libre de toutes attaches politiques ou autres.

DES SACRIFICES

Dans le courrier d'hier, deux petits billets attirèrent l'attention. Mlle Pierrette Nadeau, de Princesville, écrit:

33ème liste de souscripteurs

\$100.00
Syndicat des Journalistes de Mtl Inc.

\$50.00
Néon, Claude, Gen. Advertising, Mtl.

\$40.00
Caisse Pop. St-Arsène, Mtl.

\$25.00
Syndicat National Cath. des Services Hospitaliers de Québec. Lavallée, Bédard, Lyonais, Messier, Gascon, Comptables Ag. Mtl.

Syndicat Nat. des Travailleurs de la Pulpe et Papier, St-Joseph d'Alma.

Anonymous.
J.-Wilfrid Dubois, Shefford.
La Diva Shoe Ltd, St-Jérôme.
Laurent Mesnard, Berthierville.

Société de Placements Inc., Mtl.

Dr J.-A. Viau, méd.-vét., St-Remi.

Dr Roland Décarie, Mtl. (suite à la page 6)

Armée américaine en territoire canadien?

Ottawa (PA). — La question de dire si des plans ont été conçus pour l'accroissement possible des forces américaines stationnées en territoire canadien sera débattue cette semaine entre M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, et les autorités canadiennes. C'est du moins ce qu'affirment les informateurs bien renseignés.

On sait que M. Dulles est attendu à Ottawa, jeudi, pour une visite de trois jours. Aueun ordre du jour n'a cependant été arrêté et tout indique que les discussions auxquelles prendront part les membres du cabinet vont porter sur l'ensemble de la politique étrangère et sur la défense.

Les informateurs croient que la question de l'accroissement du nombre des soldats américains en territoire canadien sera vraisemblablement débattue durant l'examen des problèmes concernant la défense de l'Amérique du Nord.

A cet égard, les observateurs rappellent l'importance du discours que M. Pearson a prononcé lundi soir à Toronto, discours dans lequel le ministre des Affaires extérieures a déclaré notamment que la solution à certains problèmes actuels comportera peut-être l'accroissement des effectifs militaires en territoire canadien, en particulier les effectifs de l'aviation. Le ministre a souligné le caractère international de ce problème et, en conséquence, de la solution qu'il recevra.

Le nombre exact des soldats américains cantonnés en territoire canadien n'a jamais été révélé, mais on croit savoir qu'il s'élève à quelques milliers, sans tenir compte des effectifs stationnés aux trois bases américaines de Terre-Neuve, lesquelles ont été connues aux Etats-Unis au début de la 2e Guerre mondiale avant que Terre-Neuve n'entre dans la Confédération, en échange de 50 destroyers.

On sait, par exemple, que des militaires américains ont contribué à la construction des stations de radar dans le réseau Pine Tree, dans le sud du Canada, et que la présence de techniciens américains sera requise pour construire le réseau Dew, dans la région canadienne de l'Arctique. Il s'agit d'un réseau d'avertissement au radar.

Mais les autorités se refusent à

Chez les travaillistes anglais

Tentative pour éviter l'expulsion de Bevan

La police de la route reçoit l'ordre de ne craindre personne

Québec (P.C.). — L'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province, a déclaré, hier, à la police de la route de ne craindre personne dans l'application des règlements de la circulation.

Les lois sont faites pour être observées par tous et "il n'y aura de protection pour personne".

M. Rivard, qui est également ministre des transports et communications, s'adressait à plus de 500 policiers de toutes les parties de la province. Ils se sont réunis hier, à Québec pour préparer une campagne de sécurité routière semblable à celle qui a eu lieu l'été dernier dans la province de Québec.

Le ministre a insisté pour que les officiers de la route circulent continuellement sur les routes alors qu'ils sont en devoir et rapportent "avec impartialité" toutes les violations qu'ils décelent.

"Vous n'avez rien à craindre de personne si vous accomplissez votre travail avec fermeté, honnêteté et dignité. Et, en faisant votre devoir, vous pouvez être assurés de la protection du procureur général."

Avis aux municipalités

Québec (P.C.). — L'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province, a mis les municipalités en garde contre l'usage des lois de la circulation comme sources de revenu.

Il y a deux ans, la législature de Québec a accordé aux municipalités la permission de fixer les limites de vitesse dans leurs territoires et de percevoir des amendes pour les violations.

"Mais ces droits n'ont pas été accordés en vue de créer des sources de revenu", a dit M. Rivard. "Ils visaient à assurer une collaboration plus efficace entre les municipalités et le gouvernement provincial."

Le ministre des transports et communications propose aux municipalités de rechercher l'uniformité en appliquant les limites de vitesse fixées par son ministère: 60 milles à l'heure sur les grandes routes et 30 milles à l'heure dans les villes et villages.

Le ministre a dit que les 75,000 accidents de la route de l'an dernier marquaient une diminution de plus de 10,000 par rapport à 1953. La campagne a été particulièrement efficace en réduisant les accidents de la route, en dehors des cités et villes, de 32,000 en 1953 à 13,000 en 1954.

Relève des troupes canadiennes en Allemagne

Ottawa (PC). — La 2e brigade d'infanterie canadienne commença une période de deux ans de service avec les forces de l'Alliance atlantique, en Allemagne, cet automne, a annoncé, hier, l'armée.

La 1re brigade aura terminé ses deux ans de service en octobre et novembre de cette année.

Plus de 10,000 soldats et des milliers de personnes à charge seront impliqués dans le changement des brigades. Le transport se fera par bateau, mais les dates des départs n'ont pas encore été annoncées.

La politique provinciale

La Colombie veut davantage; la N.-E. demande des garanties

par Pierre LAPORTE

A quelques semaines d'intervalle deux premiers ministres provinciaux ont fait des déclarations importantes sur les relations fédérales-provinciales.

M. A. C. Bennett, de Colombie, voudrait que le gouvernement fédéral augmente le nombre et la valeur des subventions qu'il accorde aux provinces. M. Hicks, de Nouvelle-Ecosse, demande que les subsides versés par Ottawa soient garantis par la constitution.

La Colombie

Le 4 février M. Bennett, qui est premier ministre et ministre des finances de Colombie, a consacré une importante partie de son discours du budget aux relations intergouvernementales.

Il a affirmé que l'octroi versé par Ottawa est insuffisant. "Depuis plusieurs années, a-t-il dit, la Co-

Londres, (Reuter). — Les partisans d'Aneurin Bevan — dont Bevan lui-même — tentaient, hier, de sauver de l'expulsion le chef de l'aile gauche du parti travailliste.

Les députés parlementaires favorables à Bevan, de même que ses admirateurs des secteurs travaillistes régionaux, ont réclamé des chefs parlementaires de son parti qu'ils réfléchissent sur leur demande d'expulsion du fougueux Gallois. D'autres rapports veulent que Bevan ait fait parvenir une lettre personnelle au chef du parti, Clement Attlee.

Les leaders parlementaires du parti travailliste ont dû se briter avec les chefs de ce parti, ont prédit ceux-ci, n'iront pas aujourd'hui pour demander le sursis exécutif cette violente réprobation contre le chef de l'aile gauche, verront peut-être se rétrograder leur majorité de façon inquiétante.

Si les 293 députés travaillistes passent cette résolution, Bevan se trouvera à mi-chemin sur la route du départ définitif. Il restera ensuite à déferer son cas au Comité directeur du parti, qui seul détient le pouvoir d'expulser ses députés.

On incline généralement à croire que Clement Attlee et son "cabinet fantôme" — le gouvernement parlementaire — décideront de mettre Bevan à la porte par un rapport majoritaire de 2 à 1. On pressage qu'environ 140 députés donneront leur appui à l'opinion des dirigeants officiels du parti et qu'environ 70 manifesteront leur dissentiment, tandis que 70 autres députés s'abstiendront de voter.

Mais les amis de Bevan, qui depuis de nombreuses années n'ont

Lettre d'Ottawa

Le gouvernement subventionnera-t-il la distribution du gaz naturel? Une décision qui intéresse l'indépendance économique du Canada

par Pierre VIGEANT

Ottawa, 15. — Le cabinet Saint-Laurent devrait prendre d'ici quelques jours une décision aussi importante que difficile. Il s'agit de savoir si le gouvernement fédéral doit subventionner la distribution du gaz naturel. Le cabinet aurait consacré à la question sa séance spéciale de samedi dernier, mais il n'a pas encore annoncé de décision. Le premier ministre Saint-Laurent n'a pas mentionné la question de la distribution du gaz naturel à son retour de la tournée de samedi dernier, mais il ne voit pas d'autre issue pour lui, après avoir fait une confession générale, que d'abandonner immédiatement la direction du gouvernement et la vie publique et de laisser à d'autres plus compétents et mieux intentionnés la tâche de corriger immédiatement ce grave problème."

On rapporte que M. Howe, qui l'on peut considérer comme une sorte de directeur général de l'économie canadienne sous le règne de M. Saint-Laurent, favoriserait une politique de subvention. M. Howe n'a pas encore remporté le soutien de conséquences de toutes sortes et qu'elle fait sans doute hésiter plusieurs ministres.

Le gouvernement fédéral a déjà accordé à la Trans-Canada Pipelines une charte qui l'autorise à construire une gigantesque conduite pour transporter le gaz naturel de l'Alberta vers les régions industrielles de l'Ontario et du Québec. Le coût prévu de l'entreprise est de l'ordre de trois cents millions de dollars. Il se trouve que la Trans-Canada Pipelines n'a pas réussi à faire souscrire les capitaux dont elle a besoin pour construire ce pipeline. Elle s'est donc adressée au gouvernement fédéral pour obtenir une subvention qui rendrait la forme d'une garantie du capital et des intérêts.

Le projet, qui a reçu l'approbation du gouvernement fédéral, comporte un pipeline qui serait construit en territoire canadien sur toute sa longueur et qui ne desservirait que le marché canadien. La section la plus coûteuse serait évidemment celle qui traverserait la région accidentée et peu peuplée au nord du lac Supérieur. C'est d'ailleurs cet obstacle supérieur entre l'est et l'ouest du pays qui accroît les frais d'exploitation de nos chemins de fer.

Nombre de gens, surtout en Alberta, condamnent cette route comme non économique. Ils voudraient que le projet de la Trans-Canada Pipelines fut modifié. Non seulement suggèrent-ils de faire passer la gigantesque conduite de gaz naturel en territoire américain au sud du lac Supérieur, mais ils insistent pour que la compagnie soit autorisée à vendre du gaz dans le centre-nord des

Etats-Unis — Minnesota, Wisconsin et Michigan. Cela rendrait l'entreprise payante, affirment-ils, et permettrait à la compagnie de se procurer tout le capital dont elle peut avoir besoin sans requérir l'assistance du gouvernement. Les Albertains sont convaincus que leurs ressources de gaz naturel sont suffisantes pour alimenter à la fois tout le Canada et une partie des Etats-Unis pendant une période indéfinie.

M. Howe en tiendrait pour le projet entièrement canadien. Il a déjà autorisé la construction de l'oléoduc qui transporte le pétrole de l'Alberta vers l'est du pays à travers le territoire américain jusqu'au port de Superior d'où il est transporté par eau jusqu'à Sarnia. Il ne croit cependant pas que la politique doive être la même dans le cas du gaz et dans celui du pétrole. Il établit une distinction qui paraît assez fondée entre l'énergie motrice et thermique qui exige un système de distribution — l'électricité et le gaz — et les combustibles qui se transportent comme de simples marchandises — le charbon et le pétrole. Il estime que l'exportation de l'énergie dans un autre pays crée une sorte de servitude et que l'on ne peut ensuite se permettre même si les besoins du Canada venaient à l'exiger parce que cela désorganiserait toute l'économie du pays voisin. Il en va autrement de l'exportation des combustibles que le pays voisin peut se procurer de diverses sources et que l'on peut donc interrompre à volonté.

En d'autres termes, M. Howe ne veut pas que le Canada se lie pour l'avenir au cas où le Canada aurait besoin de tout le gaz naturel que l'Alberta peut produire. Il ne veut pas sacrifier les intérêts permanents du Canada aux intérêts immédiats. C'est d'ailleurs la même politique qu'il suit dans la mise en valeur des ressources hydrauliques du fleuve Fraser quand il veut empêcher le gouvernement de la Colombie d'exporter en quelque sorte de l'eau vers les Etats-Unis en permettant aux intérêts

(Suite à la page 3)

\$75,000. EN FIN DE SEMAINE?

Un appel d'urgence au Canada français

Souscrivez à la campagne des Amis du "Devoir"

Adressez vos chèques: Les Amis du Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal

CHRONIQUE JUDICIAIRE

L'étonnante histoire qu'a racontée Fournier aux policiers

par Gilles DUGUAY

C'est une étonnante histoire que celle qu'a racontée Raymond Fournier dans sa déclaration. Fournier, accusé de tentative de meurtre et plusieurs vols avec effraction, subissait son enquête préliminaire hier matin devant le juge Armand Cloutier. Il est représenté par Mes Jean Vernier et

Raymond Daoust. Les deux avocats ont accepté, pour les fins de l'enquête préliminaire, que la déclaration de leur client soit versée au dossier. Fournier, âgé de 17 ans, raconte que le 4 octobre 1954 il s'est rendu au terminus des tramways Balzac.

Il avait dans sa poche un revolver qu'il avait volé à un policier, qui a recueilli la déclaration. On y voit tout d'abord la mise en garde que tout policier doit donner à tout délinquant qui désire dire quelque chose.

Puis, le policier demande à Fournier: "Aimez-vous mieux raconter ce qui s'est passé ou si vous préférez qu'on vous pose des questions?"

"J'aime mieux qu'on me pose des questions", dit Fournier. On lui demande ce qui s'est passé le 4 octobre. Il raconte ce qui précède et continue: "J'ai vu arriver un tramway. Une femme est descendue. Je lui ai montré mon revolver en lui disant de me donner son sac à main. Elle m'a répondu qu'elle n'avait rien dans son sac et elle n'a pas voulu me le donner. Elle a tenté de se sauver en criant. J'ai tiré. Elle est tombée. Il faisait sombre. Quand elle était par terre, j'ai voulu lui lever son sac à main mais elle tenait serré. La courroie s'est cassée."

"J'ai tiré une autre balle, continue Fournier, mais je ne crois pas l'avoir attrapée la deuxième fois. Comme il y avait un autre tramway qui s'en venait, je suis parti."

"C'est à peu près toute la déclaration de Fournier. C'est simple, direct, sans pathos. Tentative de meurtre. "J'ai tiré parce qu'elle ne voulait pas me donner son sac à main". On se demande ce que signifient les mots et les gestes dans cet univers psychologique.

On ne connaît pas l'histoire de Fournier. Mais on connaît celle de bien d'autres. Et l'on sait qu'il y a des gens dont on a tellement méprisé la vie même qu'ils ne savent plus ou n'ont jamais su que la vie des autres mérite respect.

De l'autorité de la jurisprudence dans notre droit

Québec. — Devant les membres de la Société des Etudes Juridiques, Me Louis-A. Pouliot, docteur en Droit, ancien bâtonnier et professeur à l'Université Laval, s'est demandé si ce système constitué par l'autorité de la jurisprudence, c'est-à-dire de l'imixtion du droit étranger dans notre droit, s'avé-

rait une menace pour-notre esprit juridique français. Dans un certain sens, a-t-il répondu, l'intrusion du droit étranger dans le nôtre peut devenir un danger réel. D'un autre côté, en dépit des désavantages d'un tel système, on doit reconnaître en toute justice que le droit anglais nous a été utile, nous a ouvert des horizons, nous a prévenus contre cet abus de logique que nous avons reçu en legs de nos ancêtres, a précisé Me Pouliot.

Me Pouliot, qui a traité de "l'autorité de la jurisprudence dans notre droit", a pour ainsi dire, groupé toutes les considérations qu'il a faites pendant sa conférence sous cet énoncé que "la loi n'est une fin en soi, mais qu'elle est faite pour les hommes, non vice versa. La loi vise à établir entre les hommes le plus de justice et à faire régner dans la société le plus d'ordre et de paix".

Au tout début de sa conférence, Me Pouliot avait posé cette question: "Les décisions judiciaires ont-elles force d'autorité égale à la loi ou une autorité de raison et de persuasion?"

Des voix disent que la doctrine est tout. D'autres voix que la jurisprudence occupe une place prépondérante. Il convient de noter, a ajouté le conférencier que des voix françaises ont proclamé que la doctrine n'était pas tout, que le droit vivant, c'est-à-dire la jurisprudence avait sa place.

Ce qui prévaut en droit anglais, a expliqué Me Pouliot, c'est la théorie du "stare decisis", c'est-à-dire que les tribunaux anglais se croient liés par les décisions antérieures. Il y a cependant des exceptions et Me Pouliot a tenu à y faire allusion. Ces exceptions valent quand des questions d'ordre public sont en jeu, et aussi dans l'interprétation d'une constitution, etc.

Un tel système s'explique, a commenté le conférencier, par le fait qu'en "common law", le code n'existe pas. Il faut trouver des guides et ces guides on les trouve dans les décisions. Et, à l'appui de ce système, pour le défendre, ses adeptes invoquent ce motif de liberté et les contrats seraient

très compromis si la jurisprudence était changée. On a suggéré, a poursuivi le conférencier, que le droit anglais soit codifié. Sans fanatisme, ni chauvinisme, on peut admirer le système anglais, mais on est surpris de voir que ce système que l'on dit si élastique n'ait pas permis aux juges de s'affranchir de vieilles conceptions surannées, a-t-il commenté, telle que la théorie de la "common employment", etc.

Considérant le problème soulevé au point de vue de notre droit, Me Pouliot, a dit, qu'en principe, nos tribunaux n'étaient pas liés par leurs décisions. Et, à ce stade de ses propos, en aparté, Me Pouliot a émis l'opinion qu'il serait illogique de préconiser un revirement de la jurisprudence dans les matières de procédure. Pareil revirement de jurisprudence amènerait chaos et causerait de graves ruines, selon lui.

De la Cour Suprême, Me Pouliot a dit qu'en général, ses décisions avaient respecté le texte et l'esprit de nos lois. En terminant, Me Pouliot a dit l'utilité et la nécessité de connaître la jurisprudence qui, selon Me Henri Capitant, est une source de droit. La connaissance, il faut éviter d'en faire un mauvais usage. Cette connaissance est aussi nécessaire aux notaires qu'aux avocats. Il faut examiner les faits, consulter le texte, le confronter avec la jurisprudence et méditer profondément.

Présenté par Me Jacques Taschereau, notaire, président de la Société des Etudes Juridiques, le conférencier fut remercié par Me Paul Lesage, d'ancien du Barreau de Québec, Me Noël Dorion, C.R., bâtonnier général de la province de Québec assistait à la conférence de Me Pouliot, ainsi qu'un grand nombre d'avocats et de notaires.

A noter que la Société des Etudes Juridiques inaugurerait, lundi dernier, une nouvelle forme d'activités: le dîner-causerie.

A LA CROIX-ROUGE

60.9 pour cent de l'objectif atteint

D'après les derniers rapports reçus au bureau de la campagne de souscription de la Croix-Rouge, 60.9 % de l'objectif aurait été atteint à 6 heures hier après-midi, ce qui porte à \$457,333 le montant perçu.

Le district de Ste-Marie, sous la présidence de M. Hector Dupuis Jr., a dépassé son objectif fixé à \$3,900 et les sollicitateurs et sollicitées bénévoles espèrent augmenter encore leur avance avant la clôture de la campagne.

D'autre part, le district de Lachine, avec un objectif de \$13,000 se dit confiant d'atteindre son but ayant déjà en caisse 75 % du total. Me Harry Watson, président honoraire, et M. Michael Boyle, président de la campagne pour le district de Lachine, ont fait l'éloge de la générosité des citoyens de leur district. "Malgré les conditions industrielles peu favorables", a dit Mme Watson, nous avons confiance d'atteindre notre but. Quelques dons sont moindres que par le passé, mais cette différence est compensée par les nouveaux donateurs. Depuis quatre ans, notre objectif a été accru chaque année. Nous avons toujours su trouver les fonds nécessaires pour aider la Croix-Rouge à maintenir ses services essentiels."

M. Etienne Guillet est décédé

Dans l'avant-midi de lundi, est décédé à sa demeure, M. Etienne Guillet, époux de Wilhelmine Thibault. Agé de 69 ans, M. Guillet était un organisateur de grande réputation. Après ses études à l'Institut Nazareth, de Montréal, il devenait organisateur à l'église St-Jean, aujourd'hui la cathédrale. Il était



LE BRIDGE

La dernière

Au cours du jeu d'une main la dernière erreur commise est généralement la plus évidente. Bien des fois cependant, une petite analyse révèle que déjà une erreur avait été commise et que le résultat est simplement normal. Voyons la main suivante:

Table of bridge hands showing North and South cards and tricks taken. Includes a small diagram of a hand.

(1) Rien à reprendre aux enchères. Sud avait raison de redouter que les adversaires soient en état de réaliser une manche et une enchère barrage est rarement efficace si elle n'est très élevée.

Après l'enlèvement du roi de carreau, Ouest en fait suivre la dame. A la deuxième levée, Est fouine le neuf de carreau afin d'indiquer son intérêt à la suite coeur et le déclarant coupe de son deux de pique. Une première demande d'atout est faite par le jeu de la dame de pique qui gagne la levée alors que Ouest s'est contenté d'en fournir le cinq. Ouest prend cependant de son as le retour du valet de pique. Sur l'attaque d'un coeur, Est prend de son roi et fait suivre l'as de carreau. Ainsi, le dix de pique devient hors contrôle et le déclarant doit accepter la chute d'une levée.

Sans doute, vous avez déjà constaté que deux erreurs ont été commises. Alors qu'à la deuxième levée Ouest est revenu avec la dame de carreau et que Est en a fourni simplement le neuf, Sud devait simplement écarter son coeur. Ainsi, le déclarant aurait été assuré que hors l'atout Est n'aurait pu obtenir la main et qu'aucun dan-

ger de surcoupe n'aurait pu se même position que dans la présente. Quel que soit le partage des atouts, le contrat aurait été réalisé, une seule levée de pique étant perdue à l'as.

Déjà cependant, une erreur avait été commise par la défense et le joueur fautif était Est. Pourquoi mesquiner avec les honneurs de carreau? Est espérait-il obtenir en ce cas Est revient avec un troisième carreau et ainsi il assure deux levées d'atout à son partenaire, que le déclarant coupe d'un honneur ou non.

Mais alors que les deux erreurs s'annulent, le résultat devient normal. Ainsi très souvent s'exerce un genre de compensation. Noël DUCHESNE



VOICI NOTRE NOUVEAU COL "TABLESS-TAB QUI PEUT SE PORTER AVEC OU SANS EPINGLE!

Une chemise dont le nouveau col, (avec ou sans support) vous enchantera. D'une apparence toujours nette et soignée, de quelque façon que vous le portiez... blanche ou de couleurs... depuis 4.95



Advertisement for 'HOTELLERIE CAVELLIER DE LA SALLE' restaurant, featuring a menu item 'PATE DE ROGNONS ET DE BOEUF MAISON' and contact information for Hotel de LaSalle.

Advertisement for 'ELECTRO UN NOUVEL INTERCOM VOX' with a list of features like 'VERSATILE', 'OPERATION FACILE', and 'VOIX NATURELLE'.

Advertisement for 'M. Etienne Guillet est décédé' with details about the funeral and the deceased's background.

Advertisement for 'L'EUROPE' travel agency, offering a 60-day trip for \$1157 to France, Italy, and Spain.

Large advertisement for 'EATON' clothing, featuring 'GRANDES OFFRES EN VETEMENTS PRINTANIERES POUR ENFANTS!' and 'chez EATON Complets 2 pièces pour garçonnets' for \$7.99.

Advertisement for 'LA BANQUE ROYALE DU CANADA' with the headline 'Rose...ou bleu?' and an illustration of a young girl in a white dress.

Advertisement for 'Washingtonian NEW-YORK PHILADELPHIE-WASHINGTON' travel agency.

Advertisement for 'CANADIEN NATIONAL' bank, featuring a logo and contact information.

Question de statistiques

M. Gérard Picard répond aux affirmations de M. Beaulieu

Le président général de la C.T.C.C., M. Gérard Picard, nous remet la déclaration suivante: "Le Ministre provincial du Commerce et de l'Industrie, M. Beaulieu, multiplie les déclarations pour tenter de démontrer que les travailleurs de Québec n'ont rien à envier aux travailleurs de l'Ontario. Les déclarations du Ministre ne respectent pas la vérité. "L'actualité" apporte un démenti formel à M. Beaulieu. Depuis deux jours, il y a une grève à St-Hyacinthe et les grévistes reçoivent, en moyenne, vingt cents (\$0.20) l'heure de moins que les ouvriers et ouvrières de la même compagnie en Ontario. Il s'agit de la compagnie Penman. La Fédération du Textile (CTCC) peut fournir au Ministre tous les renseignements nécessaires à ce sujet. "Nous ne reprochons pas au Ministre de défendre le patronat même quand ce dernier ne lui demande aucun subside, mais nous lui reprochons de jongler avec la vérité. "Le Ministre n'a pas aimé la publication conjointe de la CTC et du Congrès canadien du Travail établissant que les travailleurs de la province de Québec reçoivent près de deux cent millions de dollars par année de moins que les travailleurs de l'Ontario. Au lieu de se renseigner, le Ministre lance des invectives et nie les faits. Il devrait, sans délai, se rendre à St-Hyacinthe pour enquêter sur un cas-type.

Comparaison

"Les compilations de la brochure conjointe ont été faites très consciencieusement par M. Gilles Beausoleil. Et, à la suite des données générales, M. Beausoleil a comparé les salaires dans des industries qui existent à la fois dans l'Ontario et le Québec. Le Ministre est mal venu de nous reprocher de ne pas avoir donné la vedette aux salaires dans l'industrie de l'automobile. Nous ne l'avons pas fait pour les mêmes raisons que nous n'avons pas utilisé les salaires de l'industrie ontarienne de l'automobile. Il n'y a pas de point de comparaison pour l'automobile dans la province de Québec. Dans la brochure conjointe, les comparaisons ont été faites dans des industries qui existent également dans les deux provinces. Nous nous demandons sérieusement si le Ministre a lu cette brochure. Il aurait raison de critiquer si nous avions comparé les salaires de l'industrie ontarienne de l'acier avec les salaires de l'industrie textile du Québec. Nous espérons bien pouvoir comparer un jour l'industrie ontarienne de l'acier avec les salaires de l'industrie québécoise de l'acier, mais

La C.E.C.M. empruntera une somme de \$10,000,000

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé, à sa session régulière qui se tenait hier après-midi, de contracter un emprunt de \$10,000,000 pour couvrir un déficit de \$9,820,000 au fonds des dépenses extrabudgétaires. Ce fonds est destiné aux acquisitions d'emplacements, constructions d'écoles et de résidences, achats de mobilier et de matériel, etc. D'après le président de la Commission, M. Eugène Doucet, les présents revenus ne satisfont plus aux besoins, et c'est la raison pour laquelle la Commission se voit forcée de contracter cet emprunt. C'est la Maison René-T. Leclerc incorporée qui fournira les fonds nécessaires à la Commission en achetant \$10,000,000 d'obligations, aux conditions suivantes: \$1,000,000 à 2% pour 1 an; \$1,500,000 à 2 1/2% pour 2 ans; \$1,500,000 à 2 1/2% pour 3 ans; \$1,500,000 à 2 1/2% pour 4 ans; \$4,500,000 à 3%, pour 5 ans. 98.64% de la valeur nominale plus l'intérêt couru à la date de livraison. Le coût net à la Commission est d'environ 3.20%.

Soumissions

À la même session, on accepta les soumissions pour la construction d'une école de garçons située dans la paroisse St-Mathieu. Il y

Collège Saint-Denis
CENTRE PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

Affilié à l'Université de Montréal

DIFFICULTÉS SCOLAIRES

Étudiants doués et surdoués

Examen psychologique Service d'orientation

4152, rue Saint-Denis, Montréal, BE 6219

Garçons demandés

pour livraison à domicile du journal "Le Devoir" dans Outremont

Téléphone BE. 3361, local 7

LA FEDERATION

\$180,207 recueillis

Du quartier général de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, 445, rue St-François-Xavier, on nous annonçait, hier soir, que le total des souscriptions à la vingt-troisième campagne annuelle de notre grand organisme de charité se chiffrait par \$180,207, ou 12% de l'objectif de \$1,500,000. Ce montant représente, comme on sait, le strict minimum nécessaire à la Fédération pour assurer le financement de ses trente-trois œuvres au cours des douze prochains mois.

Attention aux faux auxiliaires!

La Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises veut attirer l'attention sur le fait que certaines personnes qui se présentent comme ses auxiliaires, tentent d'exploiter à leur profit la générosité des souscripteurs. On rappelle que chaque auxiliaire bénévole de la Fédération est muni d'une carte d'identité dûment signée par le président général de la campagne, le lieutenant-colonel Paul Trudeau. Dans le cas de doute, on sera bien avisé de réclamer du visiteur cette pièce justificative.

On nous signale que les dirigeants ne pourront avoir une vue d'ensemble de la situation avant de connaître les rapports des paroisses qui sont attendus incessamment. La section des paroisses, présidée conjointement par M. Armand LaRoque et Mme J. Legendre, est la plus importante de l'organisation. C'est cette section, en effet, qui est appelée à souscrire la plus grosse part de l'objectif.

"Générosité et discernement"

Après avoir déclaré qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur la tendance de la souscription, le Lt-col. Paul Trudeau, E. D., président général de la campagne, a signalé les garanties que la Fédération offre au souscripteur.

"L'argent confié aux trente-trois œuvres de la Fédération fruitif au maximum pour le plus grand bien des malheureux, a-t-il dit. En faisant la charité par l'intermédiaire de la Fédération, on a la certitude que chaque dollar est distribué aux œuvres selon l'importance de leurs services. Une fois les subventions versées, la Fédération exerce un contrôle rigoureux sur l'emploi des fonds en exigeant un rapport mensuel détaillé et en faisant vérifier régulièrement les livres des œuvres. Donner à la Fédération, c'est faire oeuvre de générosité et aussi de discernement."

Une première citation

Les 110 employés de la laiterie A. Poupard se sont mérité la première citation de la campagne en souscrivant, dès avant l'ouverture, une somme globale de \$956, dépassant ainsi par une marge appréciable leur objectif fixé à \$864. Fait à noter, la plupart se sont prévalus de la formule de souscription par versements pour donner davantage cette année.

On ne s'entend pas à Ottawa sur leur nomination

Ottawa, (P.C.) — Le comité des élections de la Chambre des Communes n'a pas réalisé l'accord sur la question de savoir s'il faut inviter au moins deux partis politiques à jouer un rôle dans la nomination des officiers-rapporteurs des circonscriptions électorales.

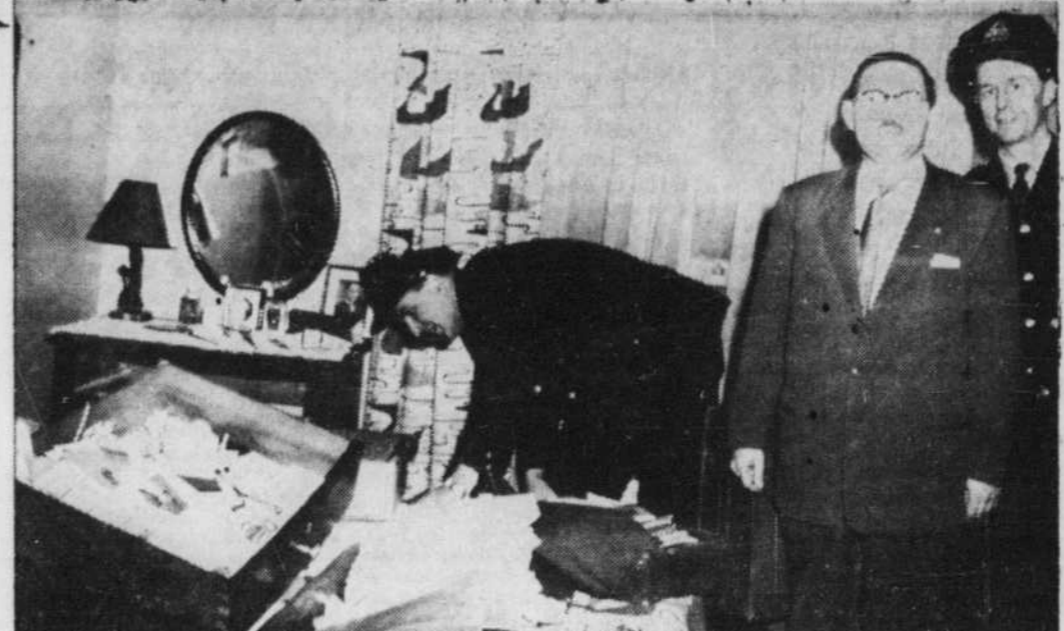
Des porte-parole des partis de l'opposition ont laissé entendre qu'une révision du système actuel serait envisagée, mais M. J.-T. Richard, libéral d'Ottawa-Est, s'est objecté fermement à tout changement.

Dans une lettre à l'adresse du comité, M. Egan Chambers, candidat défait du parti progressiste-conservateur dans la circonscription de Saint-Antoine-Westmount, 1953, soumet le projet de révision. Cette année-là, M. Douglas Abbott, ex-ministre des Finances, avait été élu.

M. Chambers propose que les sous-officiers-rapporteurs soient nommés par le candidat qui a recueilli le plus grand nombre de voix dans la consultation précédente et que les greffiers soient nommés par le candidat qui a obtenu le deuxième plus grand nombre de voix.

En vertu du système présentement en vigueur, les officiers-rapporteurs de chaque circonscription sont nommés par le gouvernement qui adopte à cet effet un arrêté ministériel. Ceux-ci désignent ensuite les sous-officiers-rapporteurs et les greffiers de polls.

M. Fred Zaplanta, député CCF de Dauphin, reconnaît qu'une révision permettrait de créer "une méthode équitablable afin de vérifier soigneusement" le décompte des bulletins de vote et le partage des voix. Pour sa part, M. Richard est hostile à tout changement. Les sous-officiers-rapporteurs et les greffiers, a-t-il dit, relèvent de l'officier-rapporteur. Dans cette filière, a conclu M. Richard, il faut empêcher toute intervention politique.



Des cambrioleurs ont visité, hier après-midi, la maison de M. Jean Morin, 966 est, boulevard St-Joseph, Apt. 3. M. Morin, qui est gérant général de l'imprimerie Pierre Des Marais, propriété du président de l'Exécutif de Montréal, a déclaré, hier soir, qu'il ne pouvait encore évaluer le montant du vol, mais il sait que les voleurs ont emporté les bijoux de sa femme, du parfum, une serviette et son rasoir électrique. Le vol fut constaté par les enfants de M. Morin. Les cambrioleurs ont pénétré par la porte avant, qu'ils ont barricadée par la suite de l'intérieur. Toutes les pièces furent fouillées et le logement fut laissé dans un désordre complet. La photo en donne une idée. On aperçoit M. Morin et les deux policiers, qui ont fait les constatations d'usage: ce sont les constables Henri Tremblay et J. Chaput, des autos-radios 325 et 348. (Photo "Le Devoir")

Vol de \$40,642 au bureau des licences de Québec

Québec, (P.C.) — Par suite d'un vol systématiquement préparé, des mandats ont fait main basse hier matin sur une somme de \$40,642 dans le bureau d'enregistrement des véhicules-moteurs de la province de Québec.

Hier soir, tandis que se poursuivaient des recherches à travers la province, la Sûreté interrogeait les employés du bureau. Toute la somme volée, à l'exception de \$2,500, était en espèces.

La Sûreté estime qu'il s'agit du vol "le plus audacieux et le plus grand" de l'histoire de la ville.

Les membres de la bande bien organisée sont entrés au 1er étage de l'immeuble par une porte de côté; ils ont ensuite éventré un coffre-fort qui contenait l'argent recueilli durant la dernière tournée au cours de laquelle les automobilistes pouvaient encore obtenir leurs plaques de 1955.

M. Robert Stanton, contrôleur adjoint du revenu de la province, a fait savoir qu'une enquête était en cours au sein du bureau des licences.

Si l'on en juge par cette déclaration, la police soupçonnerait que le vol a été conçu à l'avance par des personnes familières avec les lieux. Les voleurs, a dit la Sûreté, ont apparemment préparé leur opération longtemps d'avance. Les cambrioleurs avaient forcé et ouvert plusieurs portes et posté des sentinelles en divers points de l'immeuble, situés boulevard Charlot. La police a ajouté qu'ils avaient brisé la fenêtre d'une des chambres de bain qui donnait sur une rue, afin de se ménager, au besoin, une sortie d'urgence.

Alerté par le gardien de nuit Alfred Dion, hier matin, la police a constaté que les voleurs sont probablement demeurés sur les lieux durant "des heures".

Raoul Sarault, directeur du bureau des licences, a constaté hier matin qu'une somme de \$40,642 avait disparu du coffre-fort, somme que l'on considère étonnamment considérable.

Lundi, la police avait reçu les instructions d'arrêter tous les automobilistes qui n'avaient pas encore obtenu leurs plaques de 1955. La date-limite avait d'abord été fixée au 28 février.

Des centaines de personnes avaient acheté leurs nouvelles plaques lundi.

Le directeur provincial de la circulation, le capitaine Raoul Sicco, a fait savoir que la police avait arraché les vieilles plaques de 800 automobiles lundi.

QUARTIER MONT-ROYAL

Projet d'un centre pour le commerce

Le Comité exécutif laisse au conseil municipal toute liberté pour approuver ou rejeter la mesure.

Le projet de construction d'un centre de commerce dans le quartier Mont-Royal suscite une vive controverse. C'est la hauteur de l'immeuble projeté qui provoque l'opposition.

Le centre très vaste serait situé dans le rectangle borné par l'avenue Van Horne, la rue Lemieux, l'avenue Kent et l'avenue Victoria.

À la suite de discussions avec les conseillers du district numéro 4, l'administration municipale propose la solution suivante: Pour les centres de commerce dans ce quartier, au lieu d'exiger une hauteur minimum de 25 pieds, il conviendrait de fixer la hauteur maximum des bâtiments à 18 pieds, lorsque ces centres forment un ensemble intégré pourvu sur place d'un terrain de stationnement approprié et que cet ensemble occupe, pour les bâtiments, dézagrément et espaces de stationnement, une superficie globale d'au moins trois acres tout d'une pièce et borné par quatre rues.

A Montréal Il y a 10,000 requêtes de citoyenneté accumulées

Ottawa (P.C.) — La mauvaise administration au ministère fédéral de la Citoyenneté nuit à l'effort de la défense du Canada. Telle est l'accusation que le député libéral de Montréal-Mont-Royal, M. Alan MacNaughton, a portée hier au comité des crédits de la Chambre des Communes.

Les Néo-Canadiens qui désirent entrer dans les forces armées ou travailler dans une usine montrealaise obtiennent les certificats de citoyenneté requis, a-t-il dit, en raison d'une "terrible" accumulation de demandes de citoyenneté à Montréal.

M. MacNaughton affirme que des Néo-Canadiens, désireux d'entrer dans les forces armées ou de travailler aux usines Canadair Ltd., attendent leurs certificats de citoyenneté.

À la fin de l'année, il y aura une accumulation de 10,000 demandes de citoyenneté à Montréal. Au rythme actuel, a-t-il poursuivi, il sera "déplorablement" insuffisant.

Criminel canadien activement recherché, arrêté au Mexique

Ottawa, (P.C.) — Michel Sisco, recherché par la Gendarmerie royale depuis 1950, alors qu'il négligea de comparaître devant un tribunal de Montréal pour répondre à une accusation de trafic de drogues, a été arrêté au Mexique.

Sisco, alias Antonio D'Agostino, a été trouvé coupable de trafic de drogues à Toulouse, France, en 1948 et condamné par contumace à la mort et à la perte de ses droits civils.

Il fut inscrit sur la liste des criminels les plus recherchés de la Gendarmerie royale en 1952. Sa capture réduit la présente liste à cinq noms. Ce sont: John Keith MacDonald, âgé de 46 ans, recherché en rapport avec la disparition de \$44,500 au bureau de poste de Britannia Beach, C.B. Il travaillait au bureau de poste sous l'alias de John Cleland Wallace Black.

William Patrick Ryan, âgé de 65 ans, escroc international recherché par la police de Vancouver et de Toronto pour une fraude de \$15,000 dans les courses de chevaux.

William Adams, alias Wasely Sombroski, alias Joe Lacheau, âgé de 32 ans, recherché à St. Catharines, Ont., pour le meurtre de son père, dont le corps a été trouvé enseveli dans un sous-sol de l'endroit en juin 1949.

Daniel William O'Connor, alias Mike Clancy, alias Bob Collins, âgé de 28 ans, recherché pour tentative de meurtre en rapport avec l'attentat contre un constable de la Gendarmerie royale à Keremeos, C.B., en mai 1953.

Clifford Eugene Dawley, âgé de 46 ans, qui s'est évadé de la prison de Burnaby, C.B., l'an dernier, alors qu'il attendait son procès en tant que repris de justice.

Lettre d'Ottawa

Kayser de construire un barrage régulateur sur son territoire. Si le gouvernement décide de subventionner la distribution du gaz naturel, il pourrait bien se trouver entraîné dans une lutte politico-économique comme nous n'en avons pas eu depuis plusieurs années. Elle opposerait les partisans de l'entreprise privée de ceux de l'intervention de l'Etat. Elle opposerait encore les partisans de l'indépendance économique du Canada et ceux de la collaboration étroite avec les Etats-Unis. La question du gaz naturel peut fournir un cheval de bataille aux conservateurs et surtout aux crédulistes de l'Alberta contre le gouvernement libéral. Elle peut également mettre en cause les intérêts les plus divers car il est assez difficile de prévoir exactement toutes les transformations que le gaz naturel, servant à la fois de force motrice et de combustible, peut apporter dans l'économie des régions industrielles du Canada.

Aux Communes Propositions de Ross Thatcher pour stimuler l'économie

Ottawa (P.C.) — Un député céfiste a proposé hier un programme de six points, dont une réduction des taxes d'affaires, en vue de stimuler l'économie canadienne et fournir de l'emploi aux sans-travail.

M. Ross Thatcher, député de Moose Jaw, Lake-Centre, dont les propositions sont les suivantes:

1. Une réduction "substantielle" de l'impôt sur le revenu des sociétés en vue d'encourager l'expansion et le développement industriel et commercial;
2. Une réduction de l'impôt sur le revenu de tous les Canadiens gagnant \$5,000 ou moins par année;
3. Une forte diminution des taxes de vente et d'accise afin de relever le pouvoir d'achat des consommateurs;
4. Une augmentation des dépenses fédérales pour les travaux publics, l'habitation, l'irrigation et d'autres projets;
5. Des exemptions de taxes pour certains genres d'industries, pendant des périodes limitées, afin de leur permettre de s'établir;
6. Dégrevements d'impôts ou des subsides pour encourager la construction durant l'hiver.

M. John Diefenbaker (P.C.—Prince-Albert) a mis le premier ministre Saint-Laurent au défi de soumettre à la conférence fiscale d'avril avec les premiers ministres provinciaux des mesures appropriées pour remédier à la situation du chômage.

"Que doivent espérer les chômeurs?" a-t-il demandé. "Qu'a proposé le gouvernement?"

"Le premier ministre, que les gens aiment entendre, demeure silencieux devant un problème qui crève le coeur. Mais on n'attend pas un mot d'espoir".

M. Claude Ellis (C.C.F.—Regina), a dit que depuis plusieurs années, le gouvernement a adopté pour attitude de refuser d'admettre l'existence du problème du chômage. Il a adopté cette attitude d'autruche en pensant que si on nie l'existence du problème, on s'épargnera la nécessité de trouver une solution".

Le rév. Dan Melvor (L.—Fort McMurray) a réfuté les allégations voulant que le gouvernement ne fasse rien pour remédier au chômage. Il a dit que la canalisation du St-Laurent, la construction de la jetée de Canso en Nouvelle-Ecosse, le projet de Kitimat en Colombie-Britannique, celui de Lynn Lake au Manitoba et d'autres entreprises fournissent une réponse à ces accusations.

M. Thatcher a précisé qu'il parlait en son nom personnel quand il a proposé que la taxe sur le revenu des sociétés, actuellement de 49 pour cent, soit réduite substantiellement.

En dehors des Communes, il a dit que le parti CCF n'appuie pas son opinion de réduire cette taxe à l'heure actuelle.

Plus de cent ans de présence au Canada

JULES ROBIN

COGNAC

11 ONCES — 26 ONCES

Agents pour le Canada: HERDT & CHARTON INC.

"Depuis plus d'un demi-siècle le magasin par excellence pour hommes à Montréal."

Vous voulez Qualité, Style et Élégance!

Alors, achetez votre nouveau

PALETOT de PRINTEMPS

chez **Max Beauvais**

Tous des tissus recherchés, conférant une élégance sobre. Fameux tissus écossais, populaires couverts tout laine, en plus de splendides tissus provenant des plus réputés tisserands de l'Ouest de l'Angleterre. Ce sont les pailetots du jour!

\$47.50 et plus

P.S.—Bientôt, la grande mode sera aux pailetots avec collet de velours. Si vous voulez être à la page, demandez de voir ce style ultra élégant. Nous sommes convaincus que vous l'aimerez sûrement.

Max Beauvais

385 rue St-Jacques O.

(Heures d'affaires: 9 a.m. à 5.30 p.m. du lundi au vendredi. Ouvert le samedi jusqu'à 1 h. p.m.)

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audiot Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association.

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue, \$16.00; États-Unis et Commonwealth, \$14.00; Union postale, \$16.00.

MERcredi 16 MARS 1955

Si Washington est en guerre...

Sir Wilfrid Laurier avait dit: Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre. M. King a repris l'antienne en l'embrouillant.

BLOCS-NOTES

Le plan Dozois serait mieux que de supprimer tout le projet. Yalta Au cours des années qui ont suivi la fin de la Grande Guerre II, les autorités de Washington ont publié par étapes les diverses décisions prises à la fatidique conférence de Yalta, décisions dont plusieurs étaient secrètes.

La visite du vice-président Nixon en Amérique latine

NEW-YORK — La diplomatie américaine croit aux contacts personnels. Son chef, John Foster Dulles, est sans conteste le ministre des affaires étrangères le plus itinérant que l'Amérique ait jamais eu!

elles tenu compte du côté positif de l'oeuvre accomplie: mise en valeur des terres, emploi d'une nombreuse main-d'oeuvre régionale, amélioration de l'hygiène et de l'éducation, hausse du niveau de vie?

Un accueil chaleureux Le vice-président paraît s'être acquitté de sa tâche avec un parfait doigté.

Ceci ne signifie pas que Nixon ne se soit pas trouvé parfois dans des situations embarrassantes. A peine arrivé au Nicaragua, il est invité par le Président Somoza à visiter une exposition d'armes à feu.

Encore "LA" QUESTION Monsieur le directeur, J'ai trouvé beaucoup d'intérêt, comme d'autres lecteurs, à la discussion qui a suivi l'exposé de M. Brunet lors de la Rencontre où l'on parla d'une "crise de conscience au Canada français".

Projets économiques Ce qui a surtout frappé le vice-président durant sa visite, c'est la possibilité de créer une forte coalition régionale qui assurerait à la fois la stabilité politique et la prospérité économique.

Eloges inattendus pour la United Fruit.

En ce qui concerne les investissements de capitaux américains, il est intéressant de noter que ceci répond également aux besoins des pays de l'Amérique latine.

cinquante ans après la mort de l'auteur. La curiosité publique ou le désir de tirer un avantage immédiat d'une révélation piquante peuvent causer des torts durables.

La grande raison mise de l'avant par Londres, c'est que plusieurs participants de la conférence sont encore vivants et que certains procès-verbaux ou comptes rendus de séances pourraient devenir embarrassants pour eux.

M. Dulles a pris un moyen terme; il a envoyé un petit nombre de copies du dossier à des chefs du Congrès.

Quant au plan Dozois, le rejeter complètement serait sacrifier deux ans de travail. La partie démolition s'impose et l'on pourrait procéder à la première étape tel que prévu.



Dave Rochon — "J'aime pas les nettoyeurs moué"

COURRIER DE-FRANCE

Que réserve l'avenir?

II — L'espérance suscitée dans la nation par sept mois de vrai gouvernement surviva-t-elle à la chute de Mendès-France?

Le gouvernement que dirige M. Edgar Faure a pour programme essentiel de mener à terme, surtout en politique extérieure, l'action entreprise par son prédécesseur.

Lettres au "Devoir"

ENCORE "LA" QUESTION Monsieur le directeur, J'ai trouvé beaucoup d'intérêt, comme d'autres lecteurs, à la discussion qui a suivi l'exposé de M. Brunet lors de la Rencontre où l'on parla d'une "crise de conscience au Canada français".

Le projet de loi sur la langue, le respect des traditions, ni un esprit messianique ou le plus optimiste idéal, ni la muraille de Chine que certains soumettraient voir s'ériger autour du Québec ne parviendront à assurer la sauvegarde de notre personnalité nationale.

Le projet de loi sur la langue, le respect des traditions, ni un esprit messianique ou le plus optimiste idéal, ni la muraille de Chine que certains soumettraient voir s'ériger autour du Québec ne parviendront à assurer la sauvegarde de notre personnalité nationale.

Le projet de loi sur la langue, le respect des traditions, ni un esprit messianique ou le plus optimiste idéal, ni la muraille de Chine que certains soumettraient voir s'ériger autour du Québec ne parviendront à assurer la sauvegarde de notre personnalité nationale.

Le projet de loi sur la langue, le respect des traditions, ni un esprit messianique ou le plus optimiste idéal, ni la muraille de Chine que certains soumettraient voir s'ériger autour du Québec ne parviendront à assurer la sauvegarde de notre personnalité nationale.

Le projet de loi sur la langue, le respect des traditions, ni un esprit messianique ou le plus optimiste idéal, ni la muraille de Chine que certains soumettraient voir s'ériger autour du Québec ne parviendront à assurer la sauvegarde de notre personnalité nationale.

Problèmes de la vie ouvrière

Un vieux problème revient à la surface: le travail du dimanche

Un agent d'affaires du Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan, M. Raynald Drolet, vient d'annoncer que l'un des principaux problèmes que soulevèrent

les prochaines négociations dans l'industrie de la pulpe et du papier, sera celui du travail le dimanche.

M. Drolet a lancé immédiatement plus profitables en ce pays, la main-d'œuvre dans cette partie du travail de la pulpe et du papier... qui sont membres de la Fédération travaillant le dimanche non prohibé l'intention de se laisser influencer par les arguments des compagnies et qu'ils continueront à ne pas vouloir travailler le dimanche.

Chose certaine, les travailleurs de la pulpe et du papier qui sont membres de la Fédération affiliée à la C.T.C.C., ne se laisseront pas influencer par ces arguments des compagnies et ils continueront à ne pas vouloir travailler le dimanche.

Début des plaidoyers à l'arbitrage de la Commission de transport

Me Edouard Masson, procureur de la Fraternité des employés de tram de Montréal a exprimé hier l'opinion que le tribunal d'arbitrage doit accorder aux employés ce qu'ils pourraient obtenir s'ils avaient le droit de grève. Il a ajouté que les arbitres doivent considérer si la demande est juste et équitable, quelles qu'en soient les conséquences administratives.

Le Tribunal d'arbitrage actuel est présidé par le juge Léon Girard, de Trois-Rivières. L'arbitre patronal est M. Robert Lafleur, et l'arbitre syndical Me Jean-Paul Renaud.

Au programme la Vie Ouvrière ce soir à Radio-Canada

Ce soir, à 10h. 15, au programme "La Vie Ouvrière" (réseau français de Radio-Canada), M. Roger Provost, président de la Fédération du travail du Québec répondra à la question suivante: "Les travailleurs canadiens jouissent-ils d'un niveau de vie raisonnable?"

On pourra également entendre les commentaires de Fernand Dansereau sur trois questions d'actualité: l'habitation, la querelle des instituteurs et le rôle d'un syndicat dans une industrie.

Un syndicat lance un nouveau service familial

Le Syndicat national des travailleurs de l'Aluminium d'Arvida vient de mettre sur pied un nouveau service pour ses membres et leurs familles, le Service familial.

C'est ce qu'a révélé M. Adrien Plourde, président du syndicat, au cours d'une émission radiophonique sur les postes locaux.

M. Plourde a expliqué comment ce nouveau service qui sera sous la direction de Mlle Gracia Brasseur, actuellement étudiante à l'Université Laval de Québec, répondra à de nombreux besoins.

D'après M. Plourde, ce nouveau service vaudra compléter le joint entre le foyer du travailleur et son syndicat.

Le nouveau service tentera d'expliquer aux femmes et aux épouses, le fonctionnement et l'utilité du syndicalisme. Il s'occupera tout spécialement de la préparation des enfants en vue de leur entrée future à l'usine.

Perdus dans les dédales de la déductibilité...

Les travailleurs — et pas seulement eux, mais aussi tout le reste de la population — comprennent-ils quelque chose au débat sur la fiscalité? Il n'est pas tellement facile de se retrouver dans les "dédales de la déductibilité" (à prononcer sans bafouiller).

En tout cas, j'ai posé avant-hier la question aux dirigeants de la Fédération des Unions industrielles du Québec, lors de la conférence de presse qu'ils avaient convoquée à l'hôtel Queen's.

Philippe Vaillancourt, le directeur régional du Congrès canadien, répond que chaque fois que la question fut soulevée au cours d'une assemblée syndicale et que l'on s'est donné la peine d'expliquer toutes les données du problème, l'auditoire "est montré vivement intéressé."

Objet: "Mais comment peut-on vulgariser les données d'un problème qui met en cause les théories légales et économiques les plus complexes et les plus contradictoires."

"Il me semble que les gens sont avant tout les jouets de la propagande. Ils vont voter pour M. Saint-Laurent parce qu'on leur affirme que la survivance du Canada français est liée à "l'unité nationale". Et plus tard ils voteront pour M. Duplessis parce qu'on leur assure que la survivance du Canada français est liée "à l'autonomie provinciale". La contradiction entre ces termes ne les frappe pas. Ce qui les intéresse, c'est la survivance du Canada français.

Pour le reste ils font confiance à leurs idées préconçues. Alors c'est Roméo Mathieu qui me reprend: "Les travailleurs sont aussi bien préparés à comprendre la déductibilité que nos députés. Je dirais même plus: les travailleurs ont leurs écoles syndicales pour les aider à étudier ce problème, tandis que personne ne s'occupe d'éduquer les députés."

La réponse ne me satisfait pas complètement; mais elle explique au moins comment il se fait que la Fédération des Unions industrielles en soit arrivée à formuler sur cette question des propositions tellement plus claires que la plupart des explications que nous offrent les politiciens.

Fernand DANSEUR

Bessette; secrétaire-correspondant, amendement constitutionnel don Camille Laroque; secrétaire-financier, Philias Ednier; secrétaire-trésorier, J.-A. Lussier; sentinelle, J.-A. Mallette; statisticien, Léopold Lévesque. Les directeurs sont les suivants: Georges Laroque, Emile Archambeault, Gabriel Boucher, Henri Pellétier.

L'assemblée prochaine de ce syndicat aura lieu lundi le 21 mars prochain à l'endroit habituel.

Les droits et les devoirs du fonctionnaire

M. René Constant, président du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal, Inc., sera le conférencier invité, lors du premier dîner-casualité de la saison 1955, organisé par le Service d'éducation du Syndicat des fonctionnaires.

M. Constant traitera du "Fonctionnaire syndiqué, ses droits, ses responsabilités".

Le dîner-casualité, sous la présidence d'honneur de M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., aura lieu Au Réchaud, 305 est, rue Craig, Montréal, lundi soir, le 21 mars 1955, à 6 h.

Tous les fonctionnaires municipaux sont invités à cette rencontre.

Les subsides devraient être garantis par la constitution

Halifax (PC) — Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Henry Hicks, a dit que les subsides versés aux provinces par le gouvernement fédéral en vertu des ententes fiscales devraient être garantis par la constitution.

La Nouvelle-Ecosse et toutes les autres provinces à l'exception de Québec ont cédé en 1947 à Ottawa leurs droits de percevoir l'impôt sur le revenu des individus et des sociétés en échange de subsides annuels. Ces subsides sont prévus dans des ententes individuelles qui doivent être renégociées tous les cinq ans. La Nouvelle-Ecosse retire environ \$18,000,000 par année ou environ les deux cinquièmes de son revenu total.

"Je préférerais que nous ayons accès aux revenus de la nation d'une autre façon que celle que prévoient les ententes," a dit M. Hicks dans une entrevue. "Un

Des "têtes dures"!

"Je suis avec intérêt les résultats de la souscription sur votre journal que je devore quotidiennement. Je me fatigue autant que lorsque j'assistais à une partie de hockey et que mon club favori a de la difficulté à gagner. Ne vous découragez pas et tenez jusqu'au bout. Le dernier mot n'est pas encore dit. Je me propose de revenir au "sprint final" si ça se corse..."

"Merci de votre beau travail et de votre dévouement. Vous êtes une équipe de "têtes dures", mais je suis admiré. Christophe Colomb et Jacques Cartier étaient aussi des têtes dures..."

J.-C. Drolet, Québec.

Ecosse n'est pas intéressée à la proposition faite récemment par M. Saint-Laurent et qui redonnerait aux provinces certains droits de taxation directe. Le premier ministre a dit aux provinces que le fédéral permettrait de déduire jusqu'à 10 pour cent de l'impôt fédéral pour les taxes payées au trésor provincial.

M. Hicks dit que la Nouvelle-Ecosse perdrait environ \$3,000,000 en vertu de cette proposition. Il faudrait donc recourir à la double imposition — indésirable — pour combler la différence.

Si les présentes ententes doivent être maintenues en vigueur, M. Hicks favorise des ententes avec clauses de renouvellement. Mais il a refusé de préciser si ses commentaires représentent l'attitude que prendra la délégation de la Nouvelle-Ecosse à la conférence d'Ottawa.

Il a répété que la Nouvelle-

La Fameuse Laine Anglaise



LAVENDA

est maintenant vendue dans les magasins suivants:

A. Aubry, 303 ouest, rue Prince-Arthur; Y. Cardinal, 1175 ouest, rue Notre-Dame, Lachine; Charmion Lingerie, 6530, rue Darlington; L. Kornbluth, 6794A, rue St-Hubert; Lingerie Delorme, 4349, rue Des Erables; Lingerie Dufresne, 1300 boul. Ste-Croix, St-Laurent; Ramsley Woollens Ltd., Cent. d'Achats Champlain; Ramsley Woollens Ltd., Cent. d'Achats Norgate; Wool Spec. Shoppe, 5671 ouest, rue Sherbrooke.

DISTRIBUTEUR EN GROS MAISON "TRANCHMONTAGNE" 459 St-Sulpice BE. 4428

Advertisement for Crown Life insurance featuring a tree illustration and the text: "Pour un avenir assuré... assurez-vous aujourd'hui CROWN LIFE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE".

Advertisement for ADANAC corporation: "Aujourd'hui... épargnez à l'aide des certificats 'ADANAC' Demain... ayez UNE RETRAITE agréable".

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Grid of professional advertisements including: ASSURANCES (Horace Labrecque), DACTYLOGRAPHES (Royal, N. Martineau), BREVETS D'INVENTION (Manuel de l'Inventeur), MARQUES DE COMMERCE (MARION & MARION), MEDECINS (Dr. Maxime Brisebois, Dr. C. Melillo), and ASSURANCES (Compagnie d'Assurance sur la Vie).

Pelites annonces du "Devoir"

Grid of small advertisements including: Agents demandés, Appelez un Spécialiste (Transport-Camionnage), Maisons à vendre, ATTENTION (Acheteurs de maisons), BUNGALOW DEMANDE, Bureau à louer, Cuisine, Décoration et offre de service, Ecole de métier, APPRENEZ A CONDUIRE, Maisons de compagnie à vendre, Restaurant à vendre, Remboursement.

Advertisement for M. Osias Filion, élu président des Charpentiers-menuisiers, featuring an image of a car.

IL Y A UNE "ROCKET" POUR TOUTES LES BOURSES...

Large advertisement for Oldsmobile cars, featuring images of several models and the text: "Il y a une Oldsmobile pour VOUS! Contemplez cette élégance! Eprouvez la puissance du nouveau moteur 'Rocket!'".

Large advertisement for La Saubegarde insurance: "Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président".

Large advertisement for Oldsmobile dealerships: "OLDSMOBILE JARRY AUTOMOBILE LTEE, GOHIER AUTOMOBILES LTEE, CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD., B. MONGEAU AUTOS LTEE, DOYLE MOTORS LIMITED, PATENAUE AUTOMOBILE LIMITEE, DUROCHER AUTOMOBILES LTD., BARNABE MOTORS LTD., LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD."

Un souper d'hiver pour les cuisinières en herbe

Quoi de plus agréable pour les jeunes, à ce temps-ci, que de se réunir en groupe pour profiter des derniers beaux jours de l'été? Ces beaux jours de fin d'été offrent maintes occasions de se divertir en plein air. Mais rien n'égal l'atmosphère chaude et accueillante du foyer quand, la partie terminée, vous ramenez tous les amis à la maison pour le souper. Il ne faudrait pas rentrer trop tôt cependant... attendez que tout votre monde soit bien tranquille avec de belles joues roses par le froid! C'est à ce moment-là qu'on a le plus d'appétit; et le bon spaghetti avec des boulettes semble venir tout droit du Paradis!

Pour le souper, vous servirez un bon spaghetti avec des boulettes de viande. Ajoutez-y une salade verte, du pain français aromatisé d'ail, et une grande cafetière remplie de votre meilleur café. Quel menu délicieux à offrir à un groupe de jeunes, et son plus grand charme est que vous pouvez tout préparer vous-même. La sauce de spaghetti et les boulettes de viande auront été apprêtées d'avance, le pain sera tout prêt à réchauffer au four, et la salade n'attendra plus que d'être arrosée de sa garniture au moment de servir.

Si votre maman s'offre à vous aider, demandez-lui de vous faire une bonne provision de café fumant tout prêt à savourer quand vous rentrerez du froid. Elle pourra aussi tenir à votre disposition un grand chaudron d'eau bouillante où vous n'aurez qu'à verser le spaghetti. Les mamans sont vraiment bien utiles, pas vrai?

Voyons maintenant votre recette de spaghetti avec boulettes de viande et sauce aux tomates, de quoi servir copieusement huit personnes.

QUAND VOUS RECEVEZ DES JEUNES A SOUPER



"Le souper est prêt, les amis — et c'est moi qui ai tout préparé!" Quelle est la jeune hôtesse, parmi les moins de vingt ans, qui ne serait fière d'offrir aux copains un tel festin de spaghetti! Et voyez comme tous les visages s'illuminent en humant l'arôme de ce bon café frais! Il n'est rien de plus accueillant quand on rentre à la maison après les jeux au grand air.

- | BOULETTES DE VIANDE | SAUCE AUX TOMATES VITE-FAITE |
|--|---|
| 2 liv. de bœuf haché | 2 gousses d'ail fendillées |
| 1 c. à thé de sel | 1 tasse d'oignon émincé |
| 1 c. à thé de poivre | 4 boîtes de 8 onces de sauce aux tomates |
| 1 c. à thé de sel d'oignon ou d'ail | 1/2 c. à thé d'origano |
| 1 c. à thé de mono-glutamate de sodium | 1 lb. à table d'huile d'olive ou d'huile à salade |
| 3. à table de catsup aux tomates | Sel et poivre. |

Amalgamer tous les ingrédients en mélangeant parfaitement. En former des boulettes d'environ 1 pouce de diamètre, que vous ferez sauter jusqu'à brunissement dans de l'huile d'olive ou de l'huile à salade.

Vente à bon marché et attractions diverses

Au Centre Social Ste-Brigide

La direction du Centre social Sainte-Brigide est heureuse de mettre à la disposition du public un nouvel assortiment de vêtements usagés et d'articles de ménage, pour le début du printemps.

Il y aura donc "Vente à Bon Marché" à 1589 rue Maisonneuve, les 25 et 26 mars prochains, de 10 heures avant-midi à 10 h. du soir. On y trouvera des vêtements pour toute la famille, de la lingerie de maison, des accessoires, etc... le tout à prix très bas.

Les adultes et les enfants seront de plus les bienvenus à quelques kiosques d'attractions diverses: "Tout le monde gagne", pêche, etc...

Soyez donc présents dès vendredi matin à cette vente afin de faire l'acquisition des pièces qui vous intéressent le plus.

Un paquebot Holland-America Line est un second chez-soi durant la traversée vers l'Irlande, l'Angleterre, la France ou la Hollande.



Départs réguliers de New York vers SOUTHAMPTON — LE HAVRE — ROTTERDAM par les bateaux HIGU AMSTERDAM, HANSDAM et RYNDAM. Départ de ROTTERDAM par les paquebots renommés WESTERDAM et NOORDAM. Une fois par mois le RYNDAM et la MAASDAM desservent Copenhague, Danemark.

DEPART SPECIAL DE MONTREAL LE RYNDAM-25 JUIN. Prix minimum \$175. Classe touristique. Privilège de priorité.

VOTRE AGENCE DE VOYAGE

Holland-America Line

Bureau: Le Laurier, Carré Dominion, Montréal 2, P.Q. Tél. UN 6-3562. Assis à Toronto • Winnipeg • Vancouver

Destination: EUROPE par les bateaux du gouvernement néerlandais. Tarifs réduits! Standards élevés de l'expérience maritime hollandaise, confort et amabilité traditionnels. Espace suffisant pour le détachement et les loisirs. Menu excellent et abondant.

Direction Générale des Transports (Ministère van Verkeer en Waterstaat), La Haye, Hollande. Agence: Holland-America Line.

CARNET MONDAIN

SOCIÉTÉ DES AMIS D'EDMOND ROSTAND

S. Exc. le ministre plénipotentiaire de France et Mme Ernest Rostand ont l'honneur de leur présence à la soirée littéraire et musicale de leur Société, qui aura lieu le mardi 22 mars, à 8 heures, au Cercle Universitaire, 100, rue de la Montagne.

PARTIE DE CARTES

À la résidence des infirmières de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville aura lieu le dimanche soir, 20 mars, la partie de cartes annuelle. Les billets seront en vente à la porte.

Femmes universitaires

C'est sous la présidence d'honneur de Mme Pierre Desmarais qu'aura lieu le jeudi soir 17 mars, à 8 h. 30, au Cercle Universitaire, la revue de modes organisée par le Comité de la bourse de la Société des Femmes universitaires de Montréal et qui sera présentée par l'Association des couturiers canadiens. La présidente de la Société, Mme Lucie Robitaille, présidera. Mme Monique Mateesco, docteur en droit de l'Université de Paris, fera les commentaires. Un vin d'honneur sera servi.

Le comité d'honneur est composé de l'hon. sénatrice Mariana Jodoin, Mme Arthur Berthiaume, Mme Alfred Thibaut, Mme L. de G. Beaubien, Mme Florence Fernet-Martel, M. et Mme Léon Lortie, M. et Mme Paul Robitaille, Mme André Bachand, M. et Mme Marcel-G. Robitaille, M. et Mme Robert Choquette, M. et Mme Roger Ouimet, Mme Redmond Roche, Mme Paul Lippens, Mme A. Gavine-Graham.

Parmi les autres invités de marque mentionnés: Mme Laure Hurlé, Mme Germaine Bernier, Mme Gilberte Roby, Mme Odette Olligny, Mme Louise Simard, Mme Suzanne Puz, Mme Marcel Barthe, Mme Fernande St-Martin, Mme Simone Gélinas, Mme Lucette Robert, Mme Pierrette Champoux, Mme Michèle Tisseyre, Mme Marie-Olive Pital, Mme Monique Choynière-Feckle, Mme Marie-Anthoinette Baboyant, Mme Michèle Asselin-Mailhot, Mme Jean Saint-Amour, Mlle Denise Fiset, Lucille Mathieu, Dr Monique Béchard-Deslandes, M. et Mme d'Arc Lemay-Warren, Mme Thérèse Galpeau-Faille, Mlle Alberte Perron, Hélène Poliquin, Pierrette Morency, M. et Mme Gélinas, Mlle Germaine Cornez, Cécile Maillet, Anne-Marie Dionne, M. et Mme Cazelais, Mlle Louise Desmarais, Mme Doreen Day, Mlle A. Wilhelm, Mme J.-A. Choynière, Mme Arthur Asselin, Mme Edgar Mailhot, Mme Roger Choynière, Mme Gilbert Thollon, Mlle Hélène Robitaille, Raymond Hébert, M. et Mme Paul-Emile Le Jour, Mme Yvette Le Ber, Mme Odette Blain, Dr Thérèse Deschênes-Cartier, M. et Mme Jean Guay, Mme Suzanne Barbeau, M. et Mme Pierre-Paul Vinet, M. et Mme André Allen, M. et Mme Marcel Lafontaine, M. et Mme Marcel Laberge, Mme Camille Hébert, Mlle Françoise Vanasse, Agathe Morin, Françoise Berthiaume, Thérèse Hallé, Madeleine Jacques, Mme André Richard, Mlle A. Forgues, Mme Roméo Gauvreau, M. et Mme Georges Vasseur, M. et Mme A. Henrick, M. et Mme Raymond Tanguay, Mme Fernande P. Dorais, Mlle Gaétane Laurin et Mme Hébert.

Le comité d'honneur est composé de l'hon. sénatrice Mariana Jodoin, Mme Arthur Berthiaume, Mme Alfred Thibaut, Mme L. de G. Beaubien, Mme Florence Fernet-Martel, M. et Mme Léon Lortie, M. et Mme Paul Robitaille, Mme André Bachand, M. et Mme Marcel-G. Robitaille, M. et Mme Robert Choquette, M. et Mme Roger Ouimet, Mme Redmond Roche, Mme Paul Lippens, Mme A. Gavine-Graham.

Bifteck suisse

Le bifteck suisse n'est peut-être pas très répandu dans la province, mais c'est justement là un facteur qui peut ajouter de l'intérêt à la recette que nous vous proposons aujourd'hui.

Achetez du steak dans la ronde et frottez dans la viande de la farine, un peu de sel et une pincée de poivre en vous servant d'une soucoupe. Faites rissoler les deux côtés dans la graisse. Entourez et recouvrez le steak de tranches d'oignons et de piment vert haché. Ajoutez ensuite une sauce aux tomates légèrement épaissie; faites mijoter à feu lent et à couvert pendant deux heures environ.



9125

Les deux-pièces indispensables à toute garde-robe bien montée pour la prochaine saison.

Ce patron No 9125 est offert pour les demi-tailles: 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2.

La grandeur 16 1/2 requiert robe et jaquette; 5 verges et 1 huitième d'un tissu de 39 pouces de largeur; tissu contrastant: 5 huitièmes de verge.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Écrivez clairement nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Les robes imprimées merveilles d'ingéniosité

Tandis qu'au Canada, en bien des endroits, l'on grelotte encore des derniers sursauts de l'hiver, les transformés leurs ateliers en serres chaudes où éclosent, dès maintenant le dessin des pois ou tout autre motif en décolorant l'espace qu'ils occupent sur le tissu déjà teint. Si l'on veut que les pois ou les motifs soient colorés la même opération qui enlève la



Un bouclé de laine saupoudré de beige, de charbonné et de blanc est utilisé dans cet attrayant costume droit pour le printemps. Les larges poches rapportées, les petites ouvertures dans les manches et les coutures du corsage ajoutent une note de gaieté à cet ensemble.

teinte du tissu la remplace par la couleur choisie.

Les robes imprimées ont le procédé à trame sont extrêmement attrayantes. Un modèle en vogue présente un corsage sans manches accompagné d'un court boléro qui la rend pratique dans toutes les circonstances. Ces robes imprimées offrent les encolures les plus originales. L'une des plus fantasistes nous vient d'un manufacturier qui a découpé l'en-

colure en arrière plutôt qu'en avant de la robe et il met d'avantage le dos en vedette en laçant avec un ruban de couleur contrastante jusqu'à la taille.

33ème liste...

(Suite de la page 1)

\$25.00

Synd. Nat. des Travailleurs des Mines de Montauban; Ernest Carier, Mtl. et L.-H. Dupré, Outremont; Synd. Nat. des Emp. Municipaux, Riv.-du-Loup; J.-Ph. Cyr, Cabano; Maurice Blanchard, St-Vincent-de-P.; Marcel Allard, Mtl.; Gervais Décar, Dorval; Soc. St-J.-Baptiste, section mass., St-Leonard; Soc. St-J.-Baptiste, section Malartic; L. Lafleur, Rockland, Ont.

\$20.00

Dr Raymond Doyon, Mt-Laurier; Hector Guilbert, St-Jean; Adrien Gagnon, Chicoutimi; A. Campbell, La Providence; G. Villeneuve, Mt-Laurier; Union Nat. du Vétérinaire Inc.

\$17.00

Martial Millette, Grand-Mère, et Paul-Emile Hallé; Employés de la ville d'Alma; Personnel du Service nat. de placement, Alma.

\$15.00

Conseil Rég. Soc. des Artisans Rimouski; Rev. Rosaire Bélanger, N.Y.; Jacques Carier, Jr., St-Jean; Synd. Cath. du Meuble, Victoriaville; Famille Elph. Lemieux, Mtl.; Errol Lindsay, notaire, Roberval; Dr Vincent Laperrière, Chicoutimi; J.-A. Lacasse, prêtre, Papineauville.

\$10.00

J.-H. Gosselin, St-Cyrille; Jos. Gauvin, prêtre, St-Fabien; Henri Valiquette, Mtl.; Paul Fontaine, prêtre, Nicolet; Anonyme; Ferronnière Hardy; Sorel; J.-O. Roy, prêtre, St-Joseph de Beauce; St-Jean; St-J.-B. du Bic; Antonio Des Meules, St-Joseph d'Alma; Adrien Roy, Jonquière; Soc. Coop. Agric. St-Denis sur Richelieu; Jean-Paul Trahan, St-Jean, Claire Pageau, Ste-Anne-de-la-Poc.; Missionnaires Oblats de Marie Immac., Cap Noir, Julien Vallières, Shawinigan; L. A. Desjardins, prêtre, Mtl.; Institut Medical, Mtl.; Ligue Sacré-Coeur, St-Boniface, Sha.; C. Leclerc, prêtre, Ste-Anne-de-la-Poc.; C.-E. Couture, St-David, Lévis; Chs-Ed. Boudriault, Chicoutimi; un groupe d'étudiants de Rimouski; Coop. Agric., St-Jean-Port-Joli; Coop. de Cons. "La Paix", St-Jean-Port-Joli; Anonyme; Morin, Mme Monique Laberge, L'Isletville.

Deux citoyens de St-Timothée: Notaire Roland Dumais, V.-Marie; J. Fleury, prêtre, Port-Joli; J.-P. Nadeau, curé, Granby; Eloué, prêtre, Mt-Laurier; Raymond-A. Robitaille, Mtl.; Roger Gauvin, Mtl.; J. Viau, prêtre, Valleyfield; Anonyme; St-Alexis; J.-A. Lajeunesse, Lac Mass.; Anonyme; SS. de l'Assomption S.V., Ont.; Caisse Pop., Nouvelle; Mme Maxime Mercier, Montmagny; Miss Oblats M. L. Pte-Bleue; Dr Henri Vaillancourt, Jonquière; Thomas Marchessault, St-Ant.; Alphonse Cossette, Carmel; A. Lefebvre, prêtre, Jol.; Synd. Nat. de l'Industrie Métallurgique de Sorel; 2 abonnés et 2 amis, Riv.-au-R.: Ass. Bien-faisance Pompier, Mtl.; Anonyme; Luc Tremblay, Outremont; Caisse Pop., Ste-El du Portugal; Jeanne Commenge, Riv.-au-R.; Anonyme; Caisse Prévoyance; Alma; Georges Dupuy, Coaticook; Chs-Ed. Léveillé, prêtre, St-Jérôme; Edmond Lachance, St-Jean; Un prêtre du L. St-Jean; M. M. St-Germain, Mtl.; Roméo Trudeau, Verchères; Lucien Allaire, Qué.; Anonyme; Anonyme de Bonaventure; Montmagny; Chas. Raoul Bonin; Barabute; Dr Roméo Grégoire; Asbestos; P. Thibodeau, prêtre, Drummondville; Couvent du Bon Pasteur, Péribonka; Ecole Saint-Pierre, Joliette; Emile Myrand; Ancienne Lorette; S. Loranger, prêtre, Ste-Jane; Anonyme; Louis-Philippe Filion, Charlesbourg; Albert Chabot, Drummondville; Evariste Leblanc, prêtre, Joliette; Imprimerie Latour, Mtl.; Geo. Lafontaine, compt., Mtl.; Jean-Louis Lalonde, St-Vallier; Chs Lussier, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville; Léopold Larivière, N.D.G.; Mtl.; Joseph Lessard, Dolbeau; Anonyme; J.-Arthur Savard, Dolbeau; Anonyme; Antoni Joly, Chicoutimi; Gilles Morin, La Tuque; Maurice Comeau, V. St-Laurent; J.-A. Lamoureux, La Malbaie; Elzéar Coll, prêtre, St-Albert Warwick; Soc. St-J.-B., St-David; A. St-André, prêtre, Ste-Anne des Plaines; J. Girard, prêtre, Amos; Anonyme; Raymond Racine, St-Boniface; Emile St-Pierre, St-Boniface; Maurice Tremblay, St-Cyr; Roland Forget, prêtre, Mt-Laurier; Mme Blanche Grignon, Mt-Laurier; Ferné St-Dominique, Hull; J.-Wilfrid Dionne, prêtre, Rimouski; Bernard Messier, Drummondville; R. Laplante, Québec; Dolor Bélanger, Mtl.

\$5.00 Moins de \$5.00

Dr Jos. Bellavance, dent., Rimouski; Jacques-J. Paris, Ottawa; J. Labelle, L'Assomption; H. Paré, prêtre, Abitibi; Dr Gérard Racine, Amos; Sylvie Marchand, St-Tite; Hôtel Château-des-Rapides, Labelle; Anne-Marie Bernier, Mtl.; Del-Frais Racette, Mtl.; F. Inst. Chrétienne, Pointe-Claire; A. Pelletier, St-Robert; Dr L. Fontaine, Ste-Justine; J.-Z. Vinet, Field; A. Foucault, curé, St-Wenceslas; Gérard Beauregard, prêtre, St-Pie; F. Alibert, dom., Québec; Dr Léopold Balhazard, Cochrane; M. Jodoin, prêtre, St-Janvier; A. Doré, Loretteville; Robert Côté, prêtre, St-Pascal; J.-C. Pépin, Senneterre; Marcel Dubuc, Nicolet; Geo. Pinard, prêtre, Arthabaska; Arthur Rouleau, St-Viateur d'Anjou; Rosaire Dallaire, curé, St-Téléphore; Nap. Delor, Lanoir; L.-N.P. Cordeau, St-Massé; Anonyme; Dr J.-E. Forest, Joliette; G.-E. St-Pierre, Chicoutimi; Anonyme; Maurice Quéllette, prêtre, Terrebonne; A. Brousseau, Québec; Benoit Lavalley, prêtre, Jonquière; M.-C.A. Shaffer, St-André; J.-Baptiste Brodeur, St-Césaire; Gérard Vanier, St-Hyacinthe; Roland Marceau, St-Alphonse; J.-C. Drolet, Québec; B.-C. Charlebois, Mtl.; Anonyme; Anonyme; Anonyme; J. Bissonnet, La Minerve; C. Maison Laurin, Beauharnois; Adolphe Proulx, prêtre, North Bay; Conrad Proulx, sudbury; Ph. Belysle, prêtre, Rimouski; Samuel Lemoine, prêtre, St-Jean, notaire, Mtl.; Anonyme; Vital Labrie, prêtre, Ste-Fran. Romain; 1 Turcotte, East Broughton Sta.; Alex De Blois, prêtre, curé, Ste-Croix; Anonyme; J.-Chs Rioux, Mont-Joli; Gérard Beauchamp, Mascouche; L.-René Beaudoin, Ottawa; Raymond Péladeau, Sherbrooke; François-X. Piché, St-Basile; Philippe Ferland, CR. Québec; Gratia Longtin, Mtl.; Robert Poulin, Limoilou; Jean-Paul, Roy, Magog; Guy Goyette, prêtre, St-Hyacinthe; Anonyme; Chs Hébert, msc. et Jos. Coulobme, msc., Lac Édouard; René Lahaie, Eastview; Bourassa & Dupuis Engr., Cap-de-la-Madeleine; Laurent Duval, Québec; Jean-Paul Bernier, Ste-Anne de Danville; L.-P. Pelletier, Riv.-du-Loup; R. Mineurs Capucins, Ste-Anne Restigouche; Nolasque April, Ste-Martine; Robert Sénécal, Rimouski; Un prêtre de L'Assomption; Lorette; Gagnon; Mlle Lorette; Gagnon; J.-F. Jodoin, prêtre, St-Hyacinthe; Narcisse Tanguay, Sorel; Pierre LeBel, Paris; Anonyme; Omer Plouffe, Ile du Grand-Calumet; Rev. Pères Oblats, St-Boniface; SS. Sis Nom. de Jésus et Marie; St-Jean-Baptiste; Georges Gagnon; Les Escoumins; F. St-Gabriel, St-Tite; Bernard St-Jean, Mt-Laurier; Benoit Carrier, Laval-des-Rapides; Mme Edouard Roy, Mtl.; Dr Geo. Aimé Letendre, Asbestos; Lucien Bertin, Rimouski; Vivian Gauvreau, Granby; Ernest Ringuelet, Montmagny; Chas. Raoul Bonin; Barabute; Dr Roméo Grégoire; Asbestos; P. Thibodeau, prêtre, Drummondville; Couvent du Bon Pasteur, Péribonka; Ecole Saint-Pierre, Joliette; Emile Myrand; Ancienne Lorette; S. Loranger, prêtre, Ste-Jane; Anonyme; Louis-Philippe Filion, Charlesbourg; Albert Chabot, Drummondville; Evariste Leblanc, prêtre, Joliette; Imprimerie Latour, Mtl.; Geo. Lafontaine, compt., Mtl.; Jean-Louis Lalonde, St-Vallier; Chs Lussier, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville; Léopold Larivière, N.D.G.; Mtl.; Joseph Lessard, Dolbeau; Anonyme; J.-Arthur Savard, Dolbeau; Anonyme; Antoni Joly, Chicoutimi; Gilles Morin, La Tuque; Maurice Comeau, V. St-Laurent; J.-A. Lamoureux, La Malbaie; Elzéar Coll, prêtre, St-Albert Warwick; Soc. St-J.-B., St-David; A. St-André, prêtre, Ste-Anne des Plaines; J. Girard, prêtre, Amos; Anonyme; Raymond Racine, St-Boniface; Emile St-Pierre, St-Boniface; Maurice Tremblay, St-Cyr; Roland Forget, prêtre, Mt-Laurier; Mme Blanche Grignon, Mt-Laurier; Ferné St-Dominique, Hull; J.-Wilfrid Dionne, prêtre, Rimouski; Bernard Messier, Drummondville; R. Laplante, Québec; Dolor Bélanger, Mtl.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

HORIZONTELEMENT

- Remise en condition.
- N'a souvent rien à faire sur terre — Avertissement de vieillesse.
- Exercice d'adresse — Travail de chirurgien.
- Pourraient utiliser le même thermomètre.
- En Norvège — Suppose — Va avec elle.
- Répondent non — Idéal au Portugal dit la chanson.
- Direction — Pas toujours saint — Sans tache.
- Font des recherches.
- Vase — Arrête le cœur.
- Patron des Hongrois — L'amour pour lui est une chose.
- Prêt pour la douche — A l'espoir de faire des conquêtes.
- Identique — Rare en hiver.

VERTICALEMENT

- Réduit les disponibilités.
- On l'écoute à la radio — Supprime.
- Variété de champignon — Cherche quelqu'un.
- Fin d'infinifinit — Sur la tête de certains ministres.
- Marque d'automobile — Aies en main.
- Choisies — Etalé.
- Classement — Obtenue.
- Fleur — Exige — Se suivent.
- Pas toujours bon — Artères de circulation.
- Epoques romaines — Introduit.
- Toujours l'un dans l'autre — Ne manque pas d'eau — Vous et moi.
- A son démon — N'a pas le sourire.

Solution du problème d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	E	T	O	U	R	D	I	S	S	A	N	T
2	N	A	S	I	R	E	N	D	O	N	A	N
3	O	R	A	N	G	E	R	I	E	R		
4	R	E	L	I	A	E	V	I	T	E	R	
5	C	A	E	I	A	R	A	S	E			
6	E	U	R	N	I	L	E	T				
7	L	E	G	E	T	R	E	I	C	I		
8	E	A	U	S	A	I	N	F	O	I	N	
9	U	N	I	S	E	S	T	I	N	E	T	
10	S	D	U	P	L	E	I	X	L	H		
11	E	M	E	R	I	E	N	A	E			

AVEZ-VOUS LU?

Obsédés et Angoissés Nerveux-Timides-Mélancoliques

- La Névrose: maladie trop peu comprise. 278 pp. \$2.50
- La Névrose: cette grande misère humaine, 275 pp. \$2.50
- La Névrose: rempart de la maladie, 270 pp. \$2.50
- Névrose, Conscience, Religion, 268 pp. \$2.50
- Fautes à éviter en Education, 175 pp. \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et Catholique, de Montréal de la Société des Psychologues d'Angleterre et d'Allemagne. Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951). Ancien boursier d'Europe des gouvernements de France et du Québec.

Sommaire de chaque volume envoyé GRATUITEMENT sur demande

Les 5 volumes... \$10.00 (Franco)

Ouvrages basés sur une expérience personnelle de plusieurs années de clinique psychanalytique faite auprès de patients religieux et laïcs.

Tous ces ouvrages, très faciles à lire et rédigés d'après les textes de Sainteté de la PAPE PIE XII concernant les sciences psychologiques sont APPROUVÉS A L'UNANIMITE PAR TOUS LES PRETRES-MEDICINS DU CENTRE DE PSYCHO-THERAPIE pour le Clergé français.

Editions Psychologiques Engr,

3426, avenue Marcell, N.-D.-G., Montréal — HU. 8-4312

RADIO

MERCREDI, 16 MARS

- 5.00 A.M. CKVL-Bonjour... 5.30 A.M. CFCF-March Time... 6.00 A.M. CBAK-Messe du jour... 6.15 A.M. CKVL-Siffier en s'ev... 6.30 A.M. CKVL-Prise du matin... 6.45 A.M. CKVL-Revue metropol... 7.00 A.M. CKVL-Bonjour... 7.15 A.M. CKVL-Revue metropol... 7.30 A.M. CKVL-Radio Journal... 7.45 A.M. CKVL-Opera de qu... 8.00 A.M. CKVL-Radio Journal... 8.15 A.M. CKVL-Opera de qu... 8.30 A.M. CKVL-Nouvelles... 8.45 A.M. CKVL-Passe en Jugem... 9.00 A.M. CKVL-Musical March... 9.15 A.M. CKVL-Morning Melod... 9.30 A.M. CKVL-Rest d'en face... 9.45 A.M. CKVL-School Broadcast... 10.00 A.M. CKVL-Pierre Valcour... 10.15 A.M. CKVL-Club... 10.30 P.M. CKVL-Sports en revue... 10.45 P.M. CKVL-Club...

"The Racers", avec Douglas, au cinema Capitol vendredi

"The Racers", qui prendra l'affiche au Capitol vendredi prochain, met en vedette Kirk Douglas, Bella Darvi, Gilbert Roland, Cesar Romero, Lee J. Cobb et Katy Jurado. Comme le titre l'indique, l'action est assurée par les exploits des chauffeurs d'automobiles de course.

"The Racers" a été tourné en Europe par le metteur en scène Henry Hathaway et le producteur Julian Blaustein. Les équipes techniques ont parcouru durant trois mois l'Italie, la France, l'Allemagne et la Suisse pour y photographier des scènes de courses d'automobiles. Les plus importantes du film sont le Mille Miglia, et le Grand Prix de l'Italie.

Pour donner une impression totale d'authenticité, la compagnie cinématographique a fait l'achat de trois automobiles de course Ferrari et de trois Naserati, et les a fait entrer dans les courses en question. Ces automobiles ont été transportées jusqu'à Hollywood, où Douglas, Romero, Roland et John Hudson les ont conduites à des vitesses de cent milles à l'heure pour les "close-up". Les scènes d'accidents sont parmi les plus sensationnelles qu'on ait jamais tournées. Le cameraman Joe MacDonald a utilisé une douzaine de caméras de cinéma masquées à la fois pour certaines séquences.

"The Racers" est l'adaptation d'un roman de l'ancien champion d'Europe Han Ruesch. Le héros poursuit à la fois la gloire, automobile, et l'amour de Mlle Darvi. Comme une grande partie de l'action se déroule sur la Riviera et dans d'autres régions fashionables, Mlle Darvi change vingt-deux fois de robe: un défilé de modes.

La distribution secondaire comprend Charles Goldner, John Hudson, George Dolenz, Agnes Laury, John Wengraf, Richard Allen, Anders et June McCall. Scénario de Charles Kaufman.

Au Loew's

Un film de guerre d'une qualité exceptionnelle, "The Bridges at Toko-Ri", restera une deuxième semaine à l'affiche du Loew's. Les vedettes en sont Grace Kelly, Mickey Rooney, William Holden et Fredric March.

A l'Alouette

"Le Loup de la Sila", un film de Dulo Coletti, mettant en vedette l'extraordinaire Silvana Mangano avec Amedeo Nazzari, Jacques Sernas, Luisa Rossi et Vittorio Gassman, sera mis à l'affiche du cinéma Alouette vendredi prochain.

Après les mémorables succès remportés par Silvana Mangano dans ses deux récentes créations, "Riz Amer" et "Anna", "Le Loup de la Sila" vient compléter le trio de rôles qui ont fait de cette superbe artiste une vedette de renommée mondiale.

Dans "Le Loup de la Sila", tout aussi bien que dans ses deux précédentes créations, Silvana Mangano est sensuelle, cruelle, tendre et aimante, tour à tour, et mettra sa beauté au service d'un plan de vengeance.

Ce drame est celui d'une femme qui, à l'âge de 10 ans, avait été témoin du meurtre de son frère et de la mort de sa mère. Elle a juré de venger ces deux morts. Grandie, elle est belle et devient soudainement la coqueluche du village de Sila, en Italie, où elle est retournée sans se faire reconnaître de personne. Les hommes de tout âge se disputent la faveur et l'honneur de danser avec elle. Aussi, celui qu'elle visait, le meurtrier de son frère, tombera bientôt amoureux d'elle et son plan commencera de prendre des formes concrètes. Silvana Mangano n'appartient à personne tant que sa vengeance, son désir de frapper celui qui a brisé sa vie, ne s'assourit pas.

Au même programme, retour de Raf Vallone dans "Le Chemin de l'Espérance", un drame de la vie sicilienne, avec Elena Varzi, Saro Urzi, Saro Ardiciono et Franco Navarra. (Communiqué).

La 5e Symphonie de Tchaikowsky, au programme de l'Orchestre philharmonique de Berlin au concert du 21 mars à l'amphithéâtre du Forum, est bien de la musique d'homme tourmenté et qui s'est réellement approché de la douleur tragique. Tchaikowsky y atteint la limite du lyrisme, et son pathos a vu là cette oeuvre une popularité inéprouvée.

L'oeuvre fut écrite en 1887 et traduit bien l'humeur du compositeur à cette époque de sa vie. Dès l'introduction s'y révèle un thème sombre, qui revient tout au long de l'oeuvre comme la hantise d'un leitmotiv que même les heures de bonheur ne chassent pas. L'Allegro comporte deux motifs, l'un mélancolique, l'autre clair et vigoureux.



Skip Homeier, Jocelyn Brando et Randolph Scott dans une scène du western "Ten Wanted Men", qui prendra l'affiche à l'Orpheum vendredi prochain.

Ciné-France achète le théâtre "Radio-City"

Après Paris et New-York, nous aurons à partir de vendredi, 18 mars, notre "Radio-City Music-Hall" de Montréal, situé au 84 ouest, rue Ste-Catherine à Montréal.

C'est la direction de La Scala, la compagnie Ciné-France, qui a pris possession de ce grand théâtre situé au coeur de Montréal, où elle appliquera la même formule de représentations que le Radio-City Music-Hall de New-York.

Il y aura donc toujours sur la scène de ce beau théâtre une Revue importante et à l'écran un grand film en primeur au Canada.

Pour son ouverture de gala inaugurer sa nouvelle politique vendredi soir, 18 mars, nous pourrions applaudir sur scène la plus belle revue de Montréal intitulée "Paris Chéri" avec 36 nouveaux artistes, qui participent aux chansons, aux danses et à la présentation de cette revue unique dans le monde du spectacle à Montréal.

À l'écran, nous pourrions admirer en grande primeur au Canada la superproduction en "Eastman-color" intitulée "Raspoutine" qui est sorti il y a quelques semaines seulement sur les écrans parisiens. C'est le premier de la série de superproductions et de films de classe qui seront désormais présentés au Radio-City Music-Hall de Montréal. Il met en vedette Pierre Brasseur qui, en moins Raspoutine, trouve à l'occasion de faire valoir tous ses talents d'acteur-virtuose.

Production spectaculaire, d'une force dramatique extraordinaire, "Raspoutine" fera sensation parmi les cinéastes et les romanciers, mais cette fois-ci Georges Combret, à qui l'on doit ce grand film, a dépassé tout ce qui a été fait jusqu'à présent au sujet de Raspoutine.

La vérité historique du personnage a été respectée scrupuleusement, ce qui ne lui enlève rien, bien au contraire, de son pittoresque et de son éclat. Drame sanglant et hallucinant, la vie de Raspoutine a fait pour ce film le sujet de recherches patientes à la Bibliothèque nationale de Paris comme chez les émigrés russes d'Europe.

ARCADÉ LES CLAUDE DAUPHIN dans Une grande fille toute simple A 8 H. 45 TOUS LES SOIRS

LES SOURIS DANSENT CE SOIR MONUMENT NATIONAL CE SOIR LES SOURIS DANSENT

Mystère à Barcelone avec San Martin et Elena Estijo

AU GESU LES 22-23-24-25-26 MARS "Ceux qui se taisent..." 3 actes de ROGER SINCLAIR présentés par L'ATELIER 55

Magnifique concert de la Chorale Bach de Montréal par Jean VALLERAND

Les concerts les plus intéressants ne sont pas toujours ceux qui déplacent le plus vaste personnel d'exécuteurs ni même ceux des grandes vedettes internationales; combien plus l'amateur de musique a-t-il de chance d'entendre du nouveau dans les auditions présentées par des organisations de mesure d'ensemble comme la Chorale Bach de Montréal qui donnait un récital lundi soir au Redpath Hall de l'Université McGill.

Cette soirée ne nous eût-elle valu que le plaisir d'entendre la Messe pour trois voix égales de Gabriel Charpentier qu'elle aurait déjà été fort sympathique. Mais elle nous a permis de plus d'entendre un Motet de Bach, une Messe brève de Buxtehude ainsi que des chansons polyphoniques de compositeurs français et anglais du seizième siècle.

La Chorale Bach, que dirige George Little avec beaucoup de finesse et de style, excelle dans la musique polyphonique; du point de vue de l'équilibre des parties, elle est admirablement bien équilibrée et Little obtient toujours la teinte sonore juste.

Malgré la monumentale présence de Bach et de Buxtehude, ce qui n'a le plus ressenti dans cette audition est fait de la Messe de Gabriel Charpentier, jeune compositeur canadien que son nom destine vraiment à la musique religieuse. Sa Messe est écrite dans le style de l'organe dont elle tire le plus habile et le plus délicieux usage. Elle est rigoureusement liturgique, malgré certains déplacements voulus et charmants de l'accent latin. Elle n'a rien d'académique et possède toute la pureté que l'on attendait du grégorien des en plus habiles compositeurs particuliers et si captivante propre à l'organe.

Les Sept Chansons d'Enfants du même compositeur sont charmantes quoique moins travaillées. Le traitement polyphonique y est très personnel et il se dégage de tout ceci une atmosphère de jeunesse et de luminosité.

Malgré quelques défaillances dans l'un des Trios, le Motet: Jesu Meine Freude de Bach, a reçu dans l'ensemble un traitement soigné. Les chansons polyphoniques ont été chantées avec légèreté, mais sur le plan de l'exécution la réussite de la soirée demeure la Messe brève de Buxtehude. Le couplet de Buxtehude chante avec une logique et une liberté extraordinaires; l'Amen est à lui seul un sommet de l'art polyphonique.

Pour finir, trois harmonisations de Violette Archer qui continue de me laisser perplexes par son écriture où les audaces comme les lieux-communs semblent la plupart du temps sans justification. A moins que la fraîcheur de style de Charpentier et la conviction émoive de Bach et de Buxtehude ne m'aient empêché de comprendre une écriture plus scolastique.

LES BRIDGES AT TOKO-RI

LES ANNOUETAIRES DE LA REINE

CAPITOL A L'AFFICHE CINEMASCOPE THE VIOLENT MEN

ORPHEUM CHARLIE CHAPLIN

LES DAMNÉS EN MARCHÉ

Sur nos ondes MERCREDI, 16 MARS A CHIFFRE

Pour connaître les premières et les dernières nouvelles du jour, sintonisez CJMS, 1280, à 7 h. a.m. tous les matins, et à 11 h. 55 tous les soirs. Le "Devoir" vous donne en cinq minutes une revue des dernières nouvelles.

1280 à votre cadran "LA VIE EST BELLE" DES 7 HEURES DU MATIN JEAN DUCEPPE ET JACQUES GAUTHIER

TELEVISION

- MERCREDI, 16 MARS A CBFT, CANAL 2 2.00-Musique. 3.30-Le trésor. 6.00-Musique. 7.00-Ce soir à CBFT. 7.15-Télé-journal. 8.30-Encyclopédie sportive. 9.00-Pays et merveilles. 9.30-La famille Plouffe. 9.00-Lutte. 10.00-Vive la Compagnie. 10.00-Dernières nouvelles. 11.00-A l'affiche demain. 11.02-A l'affiche demain. A CBMT, CANAL 6 2.00-Music. 2.55-Today on CBMT. 4.30-Super Circus. 4.30-Folk Songs. 5.30-Howdy Doody. 6.00-The Guy Lombardo Show. 6.30-Tabloid. 6.30-CBC TV News. 7.00-Life with Elizabeth. 7.30-Libing. 8.30-The Vic Obbeck Show. 8.30-Libérence. 9.00-Ford TV Theatre. 9.30-On Stage. 10.00-Music. 10.30-Burns Chuckwagon. 11.00-Late News. 11.15-Movie Nite. JEUDI, 17 MARS A CBFT, CANAL 2 2.00-Musique. 3.00-Révé, réalité. 4.00-La cuisine de la Bonne Humeur. 4.15-Musique. 5.30-Club des 16. 6.00-Musique. 7.00-Ce soir à CBFT. 7.30-Tot et moi. 7.45-Croyez-le ou non. 8.00-Les idées en marche. 8.30-L'heure du concert. 9.30-Anne-Marie. 10.00-Long métrage, "Chansons de Paris" avec Georges Thill. - Louise de Normand. 11.30-Dernières nouvelles. 11.32-A l'affiche demain. A CBMT, CANAL 6 2.00-Music. 2.55-Today on CBMT. 4.00-The Earth and its People. 4.30-Teletory Time. 4.35-Hobby Workshop. 5.00-Let's Make Music. 5.30-Howdy Doody. 6.30-Tabloid. 6.30-CBC TV News. 7.00-Dinah Shore. 7.45-Pot pourri. 8.00-Press Conference. 8.30-Amos 'n' Andy. 9.00-Foreign Intrigue. 9.30-Dernières nouvelles. 10.30-Passport to Danger. 11.00-CBC News. 11.15-Fablia of Scotland Yard. 11.45-The Passer-by.

Les pionniers de la télévision à Montréal

VENTE LOCATION REPARATION Téléphonez FR. 2109

Baisse des recettes nettes du Pacifique Canadien, au cours de l'an dernier

Rémunération de 2.15% seulement sur le capital

POTINS FINANCIERS

Les prix du blé hésitent, hier, à Chicago, tandis que les grains grossiers paraissent irréguliers à Winnipeg. Le ton paraît alourdi sur la Bourse de Paris, mais sur les Bourses de N.-Y., Montréal et Toronto, il est reprise technique.

La demande de cesser l'enquête sur la Bourse à Washington et la requête à l'effet de la faire porter plutôt sur l'agiotage furent bien vues des spéculateurs, plus portés à se rendre acquiescents de stocks.

C'est, demain, que Dupuis Frères Limitée rendra public son bilan et le lendemain, ce sera au tour de la Shawinigan Water & Power Co. d'en faire autant.

La vente dans les grands magasins a augmenté de 11.7% durant la semaine terminée le 5 mars, par rapport au total durant la même période en 1954.

Burns & Co. projeterait de fractionner ses actions des classes A et B et les actionnaires seront appelés à se prononcer à ce sujet le 27 avril.

L'encours de l'Assurance-Vie Desjardins a augmenté de 210%, en 1954, vs moins de 9% pour l'ensemble des cie d'assurance

Nous sommes en pleine période de rapports annuels. S'il nous faut faire ressortir les activités des corporations canadiennes, c'est pour nous une double joie, lorsque l'occasion nous est donnée comme ce matin, de démontrer la marche en avant d'institutions financières contrôlées par les notres.

SON TOTAL D'ASSURANCES EN VIGUEUR ATTEINT LES \$68,405,016.30, APRES SEULEMENT 6 ANNEES D'OPERATION

Comme on sait sans doute, l'Assurance-Vie Desjardins est l'une des plus jeunes institutions qui se soit adonnées au commerce de l'assurance-vie au Canada. En effet, elle a débuté en 1949 seulement dans ce domaine...

EXPLICATIONS NECESSAIRES EN MARGE DE CERTAINES COMPARAISONS FORT AVANTAGEUSES

De tels progrès phénoménaux durant le court espace de 6 ans démontrent bien que l'Assurance-Vie Desjardins répondait à un besoin de l'heure. En marge des données précitées, nous tenons, toutefois, en toute justice, à faire remarquer au monde de l'assurance et au public en général que...

L'ASSURANCE-VIE EST ESSENTIELLEMENT UNE METHODE COOPERATIVE QUI REPOSE SUR L'EPARGNE, ETC.

Il ressort, en outre, du 6e rapport annuel de l'institution précitée qu'au nombre des contrats, le pourcentage de leur maintien en vigueur a été de 92.3% en 1954 contre 94.2% en 1953 et au montant de l'assurance, le pourcentage a été de 91.4% contre 93.1%.

EN RENDANT L'ASSURANCE-VIE PLUS ACCESSIBLE ENCORE AUX SALARIES ET AUX FAMILLES NOMBREUSES, ON A FAIT UN PAS DANS LA BONNE VOIE

Pour les raisons précitées, rien donc de surprenant que l'Assurance-Vie Desjardins ait particulièrement progressé au point d'avoir en vigueur, à la fin de 1954, pour \$13,353,272.30 d'assurance-vie ordinaire contre \$19,674,803.15 à la fin de 1953, pour \$3,233,750.00 d'assurance-groupe contre \$2,285,500.00, pour \$1,871,672.00 d'assurance-vie prêt et pour \$14,946,322.00 d'assurance-vie épargne contre rien pour ces deux derniers items en 1953 et pour cause...

AUGMENTATION INTERESSANTE EN 1954 DU COTE DE L'ACTIF, DU SURPLUS ET DES DIVIDENDES

Tout en reconnaissant que l'actif de l'Assurance-Vie Desjardins a augmenté de près de 30%, à \$1,352,194.64, nous n'hésitons pas à dire qu'il serait à désirer que cet accroissement augmente encore davantage, vu les progrès marqués de l'encours. Somme toute, cependant, le 6e rapport de cette institution est des plus favorables, puisqu'il y eu surplus de \$25,353.94, après déduction des dépenses des revenus; ce qui a permis la distribution ou l'attribution de \$19,563.12 en dividendes aux assurés en 1954 contre \$13,500.00 en 1953, et à peine \$5,000.00 en 1951.

St. Robert Metals et ses activités



Un tunnel serait creusé dans la montagne. En plus de recouper de nombreux filons d'or, les forages exécutés par St. Robert Metals Corporation sur la propriété du comté de Frontenac, dans les Cantons de l'Est, ont indiqué la présence d'une zone large de 900 pieds où les veines de quartz renferment du tungstène.

Bourse de Montréal

Ralliemnt intéressant — Gains de 1 à 3 points. Montréal (PC). — Les prix ont avancé hier à la bourse de Montréal, qui s'est ralliée à la suite de la chute des prix de lundi. Les gains ont atteint jusqu'à 3 points.

Bourse de Toronto

2 vagues d'achats font monter les stocks. Toronto (PC). — Deux fortes vagues d'achats ont balayé le marché, hier, effaçant plus de la moitié des pertes subies dans le déclin prononcé de lundi.

La Bourse de N.-Y.

Ralliemnt inconnu depuis 15 ans, hier, à Wall Street. New-York (P.A.). — Le marché s'est rallié hier avec un vigoureux sans précédent en plus de 15 ans. Les prix ont rebondi à la suite des lourdes pertes de lundi.

Grains, lourds

Chicago (PA). — Le maïs était ferme, le blé était faible et les autres céréales avaient une tendance irrégulière à la bourse des grains de Chicago, hier. Le marché avait un caractère d'attente, les négociants tentant de préciser si le marché pourrait effectuer un ralliement ou si le déclin se continuerait.

A noter...

Fraser Companies tiendra son assemblée annuelle, aujourd'hui, à Edmonton, N.B., tandis que Lapa Cadillac réunira ses actionnaires à Toronto. Winnipeg (PC). — Les transactions étaient modérément actives, hier, à la bourse des grains de Winnipeg et les prix étaient irréguliers.

Vice-président du Royal Trust



M. GORDON R. BALL, président de la Banque de Montréal, qui vient d'être élu membre du conseil d'administration du C.P.R., en même temps que MM. G. W. Bourke, président de la Sun Life, H. G. Smith, président de la C.I.L., et H. G. Welsford, président et directeur-général de Dominion Engineering Works Ltd.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contingents et nous sont fournis par le service de l'Horticulture, ministère provincial de l'Agriculture, division de l'Inspection, 424, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Légère amélioration dans les textiles

L'activité dans les moulins canadiens de textile de coton a démonté, au cours de février, le genre d'opérations à court terme qui a été le lot de l'industrie depuis plus d'un an.

Dupont de N. & Co

New-York 15 — Le revenu net de E.-I. du Pont de Nemours and Co. Inc. et ses filiales a augmenté de 46.2 pour cent en 1954, malgré une baisse de 3.5 pour cent des ventes.

Dividendes

Journal Publishing Co. of Ottawa, 20 cents par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 22 mars.

Le Change étranger

Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale. New-York, dollar 98.9-32 Angleterre, livre 2.74-1.2 France, franc 0.02814 Belgique, franc 0.196 Hollande, florin 0.224 Norvège, couronne 1.373 Danemark, couronne 1.425 Suède, couronne 1.901 Tchécoslovaquie, cour. 1.365

Les intérêts à découvert, plus considérables

Sur les Bourses Canadienne et de Montréal. Les intérêts à découvert sur les Bourses Canadienne et de Montréal, au 1er février embrassaient 91,308 actions, vs 81,122 le 15 du même mois et 188,597 le 28 février 1954.

MONTREAL STOCK EXCHANGE

Table of stock exchange rates for Montreal, listing various companies and their share prices.

CANADIAN STOCK EXCHANGE

Table of stock exchange rates for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

Ind. Acceptance a vu ses revenus baisser en 1954

Accroissement raisonnable, prévu pour 1955. Le ralentissement des ventes d'automobiles et d'autres biens durables a entraîné une diminution dans les revenus de Industrial Acceptance Corporation l'an dernier.

Moore Corporation

Toronto, 15 (P.C.)—Moore Corp. Ltd. a eu un bénéfice record de \$6,288,765, ou \$2.87 par action, en 1954, comparativement à \$5,145,180 et \$2.34 par action en 1953.

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende non cumulatif de dix cents (10c) par action a été déclaré sur les actions privilégiées, à dividende cumulatif de 6% de cette compagnie. Il sera payable le 30 avril 1955, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires, le 31 mars 1955.

Quebec Lithium inscrit sur la Bourse Canadienne

On pourra transiger sur ses actions à partir de ce matin. Les 3,000,000 d'actions, d'une valeur nominale de \$1.00, de Québec Lithium Corporation ont été inscrites au tableau officiel de la Bourse Canadienne, hier. Le symbole de télétype sera "QL".

On demande des vendeurs

Une maison de placements qui a plus de 25 ans d'existence désire accroître son personnel de ventes. Faites vos applications à Casier 44, "Le Devoir".

Advertisement for Forget & Forget Ltee, featuring the names Maurice Forget and Jacques Forget, and listing their office address at 51, Rue St-Jacques Ouest.

BOURSE DE MONTREAL

Bourse de Toronto

Bourse de N.-Y.

Crown Zellerbach

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices.

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

Table of New York stock market data including various stock prices and indices.

Table of Crown Zellerbach stock market data including various stock prices and indices.

Article about Crown Zellerbach's performance, mentioning a dividend of \$3.14 per share and a 20% increase in sales.

Canada Southern Petroleum Ltd

Article about Canada Southern Petroleum Ltd's financial results, including a dividend of \$1.85 per share.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

MINES HORS-LISTE

Table of mining stocks listed outside the main market.

MINES HORS-LISTE

Table of mining stocks listed outside the main market.

MINES HORS-LISTE

Table of mining stocks listed outside the main market.

MINES HORS-LISTE

Table of mining stocks listed outside the main market.

MINES HORS-LISTE

Table of mining stocks listed outside the main market.

MOYENNES A MONTREAL

Table of average stock prices in Montreal.

MOYENNES A MONTREAL

Table of average stock prices in Montreal.

MOYENNES A MONTREAL

Table of average stock prices in Montreal.

MOYENNES A MONTREAL

Table of average stock prices in Montreal.

MOYENNES A MONTREAL

Table of average stock prices in Montreal.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of average bond prices in New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

MOYENNES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

Aujourd'hui est censé être le grand jour pour Maurice Richard. Il doit, en effet, comparaître devant le président de la Ligue de hockey Nationale, Clarence Campbell. Les amateurs de hockey attendent impatiemment le verdict du "grand maître". Suspendra-t-il le Rocket ? Le mettra-t-il à l'amende ? Lui imposera-t-il les deux sanctions à la fois ? Chose certaine, l'as des Habitants mérite d'être puni. Le Rocket a probablement été provoqué par son ancien coéquipier, Hal Laycoe. C'était son privilège de se défendre en conséquence contre l'agresseur. Mais de là à frapper le juge de lignes, Cliff Thompson, il y a une marge. C'est la grave erreur que l'athlète de Bordeaux a commise. Les officiels, dans une joute de hockey, sont engagés pour maintenir l'ordre parmi les joueurs et voir à ce qu'ils respectent les règlements en vigueur. Ils ne sont pas sur la patinoire pour être malmenés par les joueurs. Leur autorité doit être respectée par tous les joueurs, y compris le plus célèbre et prolifique compte de tous les temps dans les annales de la Ligue de hockey Nationale. S'il fallait que les joueurs se foutent en tout temps des pouvoirs des officiels au jeu, le hockey dégènererait en un véritable massacre. Clarence Campbell doit prendre les moyens pour éviter un tel désastre dans notre sport national. L'attaque de Laycoe — généralement un joueur calme et un gentilhomme sur la glace — a sûrement fait sortir Richard de ses gonds. C'est par la suite qu'il s'est attaqué au juge de lignes, Cliff Thompson. Richard a-t-il intentionnellement frappé Thompson ? C'est sans doute une question qui verra sur le tapis lors de la comparaison du bouillant ailier droit du Tricolore devant le "juge" Clarence Campbell.

C'est un fait reconnu que Maurice Richard, depuis ses débuts avec le Canadien, a été le joueur le plus provoqué dans la Ligue Nationale. On a eu recours à tous les moyens pour le pousser à bout. Comme tout autre humain, la patience de Richard a une limite. Mais il doit savoir contrôler son tempérament. Et ce n'est pas la première fois qu'il s'en prend à un arbitre. Son dossier n'est pas de nature à lui mériter la clémence de Campbell. A cette période de la saison, une suspension au Rocket serait un dur coup, tant psychologiquement que financièrement, non seulement pour Richard, mais pour tous les joueurs des Canadiens. Elle pourrait coûter le championnat aux Habitants. En suspendant Richard, Campbell punirait non seulement l'idole du Bleu, Blanc, Rouge, mais tous ses coéquipiers qui vont ressentir son absence au jeu. Richard a été coupable d'une assez grave bêtise. Qu'il en subisse les conséquences, c'est logique. Mais il serait regrettable que la sanction imposée par Campbell affectât indirectement tous les joueurs du Canadien. Quoi qu'il en soit, il est vraiment déplorable que cet incident survienne à un moment aussi critique dans la course au championnat. Mais la justice doit suivre son cours.

Léo Durocher, l'habile gérant des Giants de New-York, champions dans le baseball majeur, a déjà déclaré que les "bons gars" s'insistent généralement derniers. C'est une théorie plus ou moins fautive. Kelvin Burnett, le valeureux joueur de centre du Royal, de la Ligue de hockey Professionnelle du Québec, vient de prouver le contraire, en remportant le trophée Byng de Vimy. Cette récompense est accordée au joueur qui, au cours d'une saison régulière dans le circuit George Slater, rend de précieux services à son équipe tout en s'avançant un gentilhomme sur la glace, un joueur qui s'abstient d'utiliser des tactiques déloyales pour mettre un rival en échec et qui, pour ébranler un adversaire, peut lui appliquer un solide coup d'épaule sans pour cela être obligé de prendre le chemin du pénitencier. Le trophée Byng de Vimy équivaut au tro-

Brèves nouvelles

(suite de la page 11)
Ladephie, de la Ligue Nationale de Football, est déceé des suites d'une attaque cardiaque.
A Philadelphie, les Eagles de Philadelphie, de la Ligue de Football Nationale, des Etats-Unis, a annoncé, hier, la mise sous contrat du joueur de ligne, Ed Sharkey et du bloqueur, John Grady pour la saison 1955. Les Eagles ont maintenant 38 joueurs sous contrat.

Shawinigan Falls a raison des As de Québec, par 6-2

Brodén et Kalchur comptent deux buts chacun pour les champions

Shawinigan-Falls, (CP). — Eddie Kalchur et Connie Brodén ont compté deux buts chacun, ici hier soir, pour aider les Cataractes de Shawinigan-Falls, champions de la Ligue de hockey Professionnelle du Québec, à l'emporter au compte de 6 à 2 sur les As de Québec, devant une foule de 3.500 personnes. Malgré la défaite, les Québécois demeurent en 2e position, deux points en avant du Royal.

Québec, à l'emporter au compte de 6 à 2 sur les As de Québec, devant une foule de 3.500 personnes. Malgré la défaite, les Québécois demeurent en 2e position, deux points en avant du Royal.

Hodgson et Dubé ont enregistré les autres buts des champions. Powell et Buchanan furent les compteurs des As. Jack Gélinau était dans la cage des représentants de la Vieille Capitale. Gélinau a bloqué 31 lancers en comparaison de 20 pour son rival, Bob Perreault. Powell a écopé d'une punition de dix minutes pour mauvaise conduite au cours de la partie.

Première période
1-Shawinigan Falls, Kalchur (Dubé, Grosse), 8:53
Pun.: Crozier, F. Perreault, Provost, Talbot, Powell, min. et m.c. et Turner.

Deuxième période
2-Shawinigan Falls, Brodén (Dubé, Grosse), 10:48
3-Shawinigan Falls, Hodgson, 10:55
4-Québec, Powell Labadie, 11:10
5-Québec, Buchanan, 11:20
(Groleau, Levandovski), 16:50
Pun.: Denis.

Troisième période
6-Shawinigan Falls, Dubé, Kalchur 5:55
7-Shawinigan Falls, Kalchur (Léger, Talbot), 16:07

Valleyfield gagne
A Sorel, hier soir, le Valleyfield a défait le Chicoutimi au compte de 8 à 6. Roland Leclerc a réussi le tour du chapeau pour les Braves de Valleyfield.

Première période
1-Valleyfield, Bisalloon (Joannette), 4:38
2-Valleyfield, Corriveau (Bisalloon, Deslauriers), 6:06
3-Chicoutimi, Glauze (Deslauriers), 10:17
4-Valleyfield, Leclerc (Deslauriers), 16:32
5-Valleyfield, Leclerc (Kwong, Clinc), 17:31
Punitions: Powell 2:22 (mauvaise conduite); 19:30; Bougie 6:21; Leclerc 18:11; Ernst 19:54.

Deuxième période
6-Valleyfield, Leclerc (Clinc, Collins), 1:33
7-Chicoutimi, Sasmakosce (Topoll, Léger), 11:47
8-Valleyfield, Kwong (Clinc, Leclerc), 14:26
Punitions: Collins 4:51, 16:04; Bougie 6:03; Ernst 16:31; Bartlett 19:43.

Troisième période
9-Valleyfield, Deslauriers

Le hockey

IL Y A LA LIGUE DE HOCKEY NATIONALE, QUÉBEC 2, VALLEYFIELD 8, CHICOUTIMI 6, LIGUE JUNIOR "A" (Finale 4 de 7) Québec 2, 7-Rivières 1, (Québec mène par 2 à 1)

CE SOIR
Ligue Nationale
Ligue Junior "A"
Ligue Nationale
Ligue Américaine

Équipe	G	A	P
Canadien	47	39	17
Détroit	67	39	17
Toronto	68	23	23
Boston	68	23	23
Rangers	67	18	24
Chicago	67	12	39

Bienville Knitting Mills champion

Mercredi soir dernier, au Centre sportif Laval, avait lieu la finale de la ligue de hockey Amicale St-Viateur pour le trophée "Babe" Villeneuve.

Les Deschênes & Fils, que Jean Lalonde a dirigé au championnat était opposé au Bienville Knitting Mills de George McManus. Les deux clubs avaient éliminé le Marché St-Philippe et le Montréal Forged Products dans les demi-finales.

Marcel Lalonde et Guy Légal ont compté chacun deux buts pour conduire les "blancs" à une victoire de 5 à 4 sur les "verts". Henry Saraceno s'est signalé pour les perdants en comptant trois buts.

CLASSEMENT FINAL

Équipe	G	P	N	P	C	P
Deschênes	11	7	0	94	96	22

Monique Langlais blessée

Il a été rapporté, hier, que Monique Langlais, brillante skieuse de Québec, s'est fracturée une jambe, lundi, en faisant du ski à Stowe, Vermont. Mlle Langlais aurait rencontré un obstacle et aurait trébuché, alors qu'elle dévalait le long de la piste nationale, à Stowe. A l'hôpital de Morrisville, Vermont, où on l'a transportée, les autorités ont rapporté que l'état de Mlle Langlais est satisfaisant. La blessure de Mlle Langlais est la deuxième rude coup porté aux plus sérieuses aspirantes à une place au sein de l'équipe olympique canadienne de 1956. Les membres de l'équipe seront choisis sur la base de leurs succès remportés au cours de la saison en cours.

Il y a quelques semaines, dans les Laurentides, Anne Heggveit, d'Ottawa, s'est également fracturée une jambe dans des descentes de pratique.

Gerry Buchanan impressionne beaucoup à l'entraînement

Gerry Buchanan, considéré comme un véritable "prospect" affiche une tenue remarquable à l'entraînement et il sera en parfaite condition lundi soir, quand il fera ses débuts professionnels à l'Auditorium du collège Mont-Saint-Louis. Buchanan rencontrera alors Frank Morasco, un poids-lourd de Buffalo. Morasco est devenu professionnel cette année. Il a livré quatre combats. Il a remporté trois victoires et subi une défaite. Buchanan a remporté plusieurs championnats alors qu'il évoluait dans les rangs amateurs. Il pesera tout probablement 195 livres pour son premier combat chez les "pros". Le boxeur irlandais en sera à son premier combat depuis qu'il a perdu une décision contestée dans la finale des Jeux de l'Empire, l'été dernier. Buchanan jouit d'une grande popularité à Montréal et le combat

Québec reprend l'avance

Trois-Rivières, (C.P.). — Le Frontenac de Québec a repris l'avance dans la série finale 4 de 7 des éliminatoires de la Ligue de hockey Junior "A" du Québec, en l'emportant, ici hier soir, au compte de 4 à 1 sur les Flambeaux de Trois-Rivières. Les Québécois, pilotés par Phil Watson, mènent par deux parties à une dans cette série finale. Les frères Guy et Jean Rousseau se sont de nouveau signalés pour les vainqueurs.

Première période
1-Québec, G. Rousseau (J. Rousseau, Amadio), 8:31
Pun.: Presley, Del Bosco, J. Rousseau, Harrison.

Deuxième période

Un "nouveau Alston" gère Brooklyn

(suite de la page 11)
son, il est entendu qu'il sera dans l'alignement. Ou ? On l'ignore. Au sujet du personnel des lanceurs, Alston croit avoir plus de matériel que son dernier. Il peut compter sur six lanceurs réguliers: Newcombe, Erskine, Loebs, Pódes, Meyer et Spooner avec Jim Hughes et Clem Labine comme lanceurs de relève.

ST-LOUIS, LAKELAND, FLA. — DETROIT, 000 101 200-3 12 1
JONES, Tiefenauer 8 et Sarni; Maas, Cruise 5, Foyack 7 et House, G. Tiefenauer, P. Cruise.
C. St-Louis: Repulisti; Dét.: Paine.
PHILADELPHIE, FLA. — NEW-YORK, 200 000 000-2 9 0
Caasgrande, Farrell 2 et Lopata; 11 Blackwell, Byrne 7 et Berra.
G. Blackwell, P. Caasgrande.
BOSTON (A). — 300 000 000-3 4 3
MILWAUKEE (N). 005 200 000-7 10 1
Parnell, Brewer 4, Schroll 7 et McGrandall, Parks 6.
G. Conley, P. Parnell.
A FORT MYERS, FLA. — CINCINNATI, 100 020 020-9 10 2
PITTSBURGH (N). 102 020-7 12 2
Fowler, Kline 4, Fisher 5, Scantlebury 8 et Seminick; Wade, Littlefield 7 Dunno 8, Rossio 9 et Atwell, Mangum 5.
G. Scantlebury, P. Rossio.
CLEVELAND A. 230 010 250-13 12 1
NEW-YORK N. 100 104 100-7 11 2
Mossel, Houtteman 4, Moroszeki 7 et Naragon; Giel, Jensen 2, Gomez 6 et Westrum.
G. Houtteman, P. Gomez.
C. Cleveland, Smith.
A TAMPA, FLA. — NEW-YORK A. 005 100 000-8 13 1
CINRATI N. 001 020 100-5 10 2
Grin, Ford 4, Schallcock 8 et Newman; Deak, Bettel 6 et Dotterer.
G. Grin, P. Deak.
A SANFORD, FLA. — LOUISVILLE, AA. 220 020 000-4 8 4
RICHMOND Int. 312 007 025-15 18 1
Lee, Morgan, Patulia et Irons, Stack-



AVEC LE CLUB DOW. — Le club de la brasserie DOW vient de mettre sous contrat pour la prochaine saison dans la Ligue de balle molle Snowdon, le lanceur nègre, HUGH HALL, 23 ans, de Détroit. On le voit ci-dessus signant son contrat en compagnie de PAUL BERTRAND, gérant des ventes de la brasserie DOW pour Montréal.

Les Argos effectuent un raid chez Détroit

Détroit (PA). — Les Lions de Détroit, la plus prospère équipe de football de la Ligue nationale des Etats-Unis, voient leurs rangs décimés de jour en jour. Les plus grands ravages au sein des Lions sont causés par les services armés des Etats-Unis. Le football canadien et les décisions des joueurs de prendre leur retraite. Les Lions ont déjà perdu les services de sept de leurs joueurs de l'an dernier, et ils en perdront vraisemblablement d'autres avant l'ouverture de la saison prochaine. Le dernier des joueurs à abandonner l'équipe est le quart-arrière Tom Dublinski, qui s'est finalement fatigué de jouer dans l'ombre de Bobby Layne, et a signé un contrat avec les Argonauts de Toronto, pour la saison 1955. Layne est le quart-arrière numéro

Thom est vaincu

London, (AP). — Jimmy King, de Birmingham, Ala., a remporté, hier, une victoire par K.O. technique aux dépens du champion poids mi-moyen britannique et européen, Wally Thom. L'arbitre Bill Williams a mis fin aux hostilités à la fin du 5e round de cette bataille limitée à 10 rounds. Thom était doulousement coupé à l'oeil gauche. Thom pesait 154 livres, et son rival, 151 1/2.

Bel exploit de Lajeunesse

Le club de l'école St-Henri a remporté, hier, le championnat au ballon au panier dans la Ligue des Ecoles Supérieures, en battant le Plateau au compte de 53 à 47. Jacques Lajeunesse a compté 37 points pour les vainqueurs. Le St-Henri remporte la série finale 2 de 3 par deux triomphes à un.

Trois buts pour Cerasino

Hier, dans la 4e joute de la série finale 4 de 7 des séries éliminatoires de la ligue de hockey Laval Intermédiaire "B", le Pont-Viau a écrasé le Saint-Vincent-de-Paul, 8 à 2. Pont-Viau mène par 3 victoires à une. Cerasino a compté 3 buts pour les vainqueurs, et Lalonde, Deux. Les autres compteurs ont été Laux, Dimini et Fabre.

Trois buts pour Cerasino

Aréand et Leduc ont été les compteurs des perdants.

FORUM
Ce soir, à 8 h. 30
CHAMPIONNAT DE LUTTE
pour le titre mondial
PAT O'CONNOR
CHAMPION
VS
Wladek KOWALSKI
ASPIRANT
2 CHUTES DE 3 A FINIR
3 - AUTRES GRANDS COMBATS - 3
Prix: Sieges réservés, \$2.00, \$1.50, en vente aux guichets des rues Atwater et Classe. Cercle: Sieges non réservés à \$1.00 et sieges à \$0.75 dans la section Terrasse, en vente ce soir, à 7 heures, au guichet de la rue St-Luc.

FORUM
AUX ABONNES DE LA N.H.L.
Les détenteurs de billets de saison ont le privilège de réclamer leurs billets pour les deux premières joutes des éliminatoires dès maintenant, sur présentation de leur carte d'identité et de leur contrat, de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. Les billets doivent être réclamés avant 3 h. p.m. le jour de la partie, sans quoi ils seront annulés.
AVIS. — Nous avons dû annuler pas moins de douze billets de saison, récemment, à des amateurs qui ont insisté pour fumer et lancer des objets sur la glace malgré nos avertissements. Rappelons-vous que les souscripteurs sont responsables des actes posés par ceux qui occupent leurs sièges. Il n'en tient qu'à vous de garder vos billets pour les éliminatoires et pour la saison prochaine.

La meilleure valeur sur le marché
COMFORT
TABAC À PIPE
SUPERIEUR PAR SON AROME ET SA SAVEUR
UN PRODUIT DE B. HOUE & GROTHE LIMITEES

Un compte courant libéral vous permet de faire VOS PROPRES CONDITIONS
★ STATIONNEMENT GRATUIT: 1215 SQUARE PHILIPS

"Nous refuserons de vous le laisser porter... à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"

Poiré de...
BLANC BLEU ROUGE

EBONY
Façonné et Stylisé dans le Gold Lounge AUTHENTIQUE
Noir Ebène, le successeur logique du Gris "Charcoal", est maintenant acceptée comme la couleur la plus fashionable pour le printemps.

A. Gold & Sons
388 RUE STE-CATHERINE OUEST

CAVALCADE SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin



Le meilleur joueur de hockey de tous les temps, Maurice Richard, par ses frasques, nous rappelle Babe Ruth. Ce dernier est mille et un démolé avec les représentants de l'autorité. Comme le Rocket. Comment porter un jugement impartial sur cette dernière affaire? Pour y réussir, il faut réunir tous les éléments de l'incident, tous les faits établis pour ensuite essayer de comprendre les intentions des participants. Car la sanction qui sera imposée devra en tenir compte. Disons tout de suite et en premier lieu que Maurice Richard s'est rendu coupable d'une faute grave en se portant à l'assaut du juge de lignes, Cliff Thompson. La gravité de son geste est trépidée du fait qu'il s'agit de sa troisième offense du genre. Même s'il n'avait pas l'intention de battre l'officiel, il reste qu'en fait, il a posé ce geste. Pour ces raisons, il mérite une punition. Voici un premier point d'établissement. Le second est l'affaire Hay Laycoe-Richard. Moins sérieuse, par certains aspects parce que l'escarmouche mettait aux prises deux simples joueurs. Mais l'affaire peut devenir grave dans ses conséquences.

Il ne fait aucun doute, d'après tous les rapports recueillis, que Laycoe a été l'assailant. Il a utilisé son bâton. Par un manque de logique, les règlements appliqués dans les plus récentes décisions de l'autorité, n'ont pas toujours, comme dans un procès, tenu compte du rôle de l'assailant et de l'assilli. Le hockey punit également les deux belligérants qui se servent d'un bâton au cours d'une bataille. Dans un combat de ce genre, deux sont coupables, sans plus de distinction, d'avoir frappé avec le bâton. Ce qui revient à dire, en pratique, que si vous ne descendez un bâton sur la tête, je dois me laisser faire, sans riposter, si je veux éviter une punition. N'est-ce pas trop demander à la nature humaine, dans la chaleur de la compétition, et parfois dans l'aveuglement du sang qui coule des blessures. Tout ceci, non pas pour défendre l'emploi de tels moyens pour régler ses comptes, mais pour donner les circonstances atténuantes aux coupables. Sous prétexte de sport, on n'a pas le droit de se livrer à des assauts sur la personne. L'assailant, dans une ruelle, a le droit d'utiliser la même force qu'emploie l'assailant pour repousser son attaque.

On a dit et on dira que Maurice Richard doit s'attendre à une surveillance plus grande de la part de ses adversaires, précisément parce qu'il est le meilleur joueur du hockey moderne. Fort bien. Mais si les règlements veulent dire quelque chose, même contre lui, les autres clubs n'ont pas de permis spécial pour utiliser des tactiques illégales. A moins que cette autorisation soit tacite. On serait porté à le croire quand on repasse l'une après l'autre les parties de la saison où les officiels ont laissé tant d'adversaires s'attaquer à Richard comme s'il était un ennemi, en temps de guerre. Ceux qui ont assisté à la partie de samedi soir, à celle de jeudi contre Toronto, peuvent multiplier les exemples ou les accrochages, les mises en échec déloyales employées contre Richard n'auraient été endurées par personne. Ceux qui le connaissent bien vous diront que Maurice Richard commence rarement une bataille. Il porte rarement le premier coup. Il n'a qu'un but: compter. Toutes les fois qu'il a dépassé la mesure, il était dans la position du défendeur, de celui qui a été attaqué le premier.

Wladek Kowalski livrera le plus important match de sa carrière

C'est sûrement le plus important match de sa carrière que livrera le fameux lutteur polonais Wladek Kowalski, ce soir, au Forum, quand il s'attaquera au champion Pat O'Connor dans une rencontre où le titre mondial sera en jeu. Kowalski, défait ici même la semaine dernière quand l'arbitre Jack Sharkey sembla faire une erreur dans la décision rendue, a annoncé qu'il abandonnerait définitivement le sport du maletas s'il était défait ce soir. On sait d'ailleurs que certains lutteurs menacent ainsi de quitter le ring et

Richard quittera son lit d'hôpital pour sa comparution

Maurice Richard quittera son lit d'hôpital, ce matin, pour présenter sa propre version de ce qui s'est passé, dimanche soir, dans cet incident maintenant fameux que l'on désigne partout comme "l'affaire de Boston". Le Rocket retournera ensuite à l'hôpital.

Richard est sorti de ses gonds, dimanche soir, et son emportement l'a placé dans de mauvais draps. Il a administré au moins un coup de bâton à Hal Laycoe, des Bruins, et a appliqué une couple de solides taloches à la figure de Cliff Thompson, juge des lignes de la Ligue Nationale. Ce que cette frasque coûtera à Richard, personne ne le sait encore. Son sort est actuellement entre les mains du président Campbell.

Le bouilliant ailier droit des Canadiens, qui est actuellement en première place chez les

compteurs de la Ligue Nationale, a été envoyé hier à l'hôpital par le Dr Gordie Young, médecin du club.

Hier matin, le Rocket s'est présenté à la pratique du club, souffrant de violents maux de tête et d'estomac. Il a subi des examens aux rayons-X, au cours de la journée d'hier, et devra se soumettre, aujourd'hui, à une autre série de tests qui compléteront un rigoureux examen général. Avant sa crise de dimanche soir, Richard avait été blessé à la tête par un coup de bâton de Laycoe.

Hier soir, le Dr Young a déclaré à ce représentant de la Presse Canadienne que ce n'était qu'un examen de routine que l'on fait subir pour toutes les blessures à la tête.

Lorsqu'on a demandé au Dr Young si la blessure de Richard avait été causée par un coup de

bâton de Laycoe, il s'est mis à sourire et a répondu: "Le Rocket n'a certainement pas été blessé dans un accident de chemin de fer."

Le médecin a déclaré qu'il n'avait pas encore examiné les plaques des examens aux rayons-X, mais qu'il est peu probable qu'elles révèlent quoi que ce soit de sérieux. Il a ajouté qu'il devait de nouveau rendre visite à Richard, hier soir, mais qu'il ne voyait aucune raison pour laquelle le Rocket n'assisterait pas à l'enquête de ce matin.

Au bureau du président Campbell, ce sera pour le moins solennel. Le président doit rendre sa décision immédiatement après la séance.

Laycoe et des représentants des Bruins seront présents. Les officiels de la joute de diman-

che seront également présents. Hier, l'arbitre Frank Udvari a conféré avec le président Campbell et Carl Voss, l'arbitre en chef de la Ligue nationale.

L'instructeur Dick Irvin et Kenny Reardon accompagneront Richard et représenteront les Canadiens. Frank Selke, le gérant général des Canadiens, est actuellement hors de Montréal, et ne pourra assister à l'enquête.

Il a été question, à un moment donné, de remettre cette enquête à plus tard. Un porte-parole des Canadiens a déclaré que le docteur Young voulait garder le Rocket à l'hôpital pour lui faire subir d'autres examens médicaux, mais a finalement consenti à le laisser sortir. Il devra cependant retourner à l'hôpital lorsqu'il aura été informé de son sort.

A l'hôpital, on a refusé aux journalistes et aux photographes l'accès à la chambre de Richard. Hier soir, il a été transféré dans une autre chambre, et on a refusé de révéler le numéro du local.

"J'ai remarqué que le Rocket était pâle et qu'il avait l'air fatigué, lorsqu'il s'est présenté à la pratique du matin", a déclaré l'instructeur Dick Irvin. "Il m'a avoué qu'il avait mal à la tête et qu'il n'avait pas fermé l'oeil de la nuit. Il souffrait de maux de tête à son retour de Boston, lundi matin, mais il n'en a soufflé mot à personne."

Lorsque Richard a été blessé, dimanche soir, il a dû perdre au moins une chopine de sang. Le sang lui coulait partout sur la figure.

"Puis Thompson, le juge de

05	SHERBROOKE	9.45 PM
55	POOL TRAIN - C.P.R.-C.N.R.	9.50 PM
55	THE VIGOR - QUEBEC	10.00 PM
38	POOL TRAIN - C.P.R.-C.N.R.	10.10 PM
38	CHICAGO-DETROIT-TORO	10.15 PM
75	ST. GABRIEL	10.30 PM
50	MONT LAURIER	10.45 PM

BON VOYAGE. — Le secrétaire de route du Royal, BOB WATT, et l'entraîneur, DAVE LAMBERTON, examinent leurs billets avant de prendre le train qui doit les conduire à Vero Beach, Floride, où commencent vendredi prochain l'entraînement des Royals, de la Ligue de baseball internationale.

A l'entraînement des clubs

Un "nouveau Alston" gère Brooklyn

Miami, (AP). — Le gérant Walter Alston, des Dodgers de Brooklyn, vient de citer plusieurs raisons qui devraient faire de son club une équipe améliorée. Il ne cache pas être en mesure d'être un meilleur

On a même commencé à le nommer "le nouveau Alston" à cause de la façon dont il a pris charge des vedettes du club dès le début de la période d'entraînement. L'an plus d'aise et sans indication de dernier, il paraissait indécis et malade; de bons réservistes en gêne avec les vieux joueurs. Cette fois, il s'est établi comme le maître et tous ont compris son autorité.

Jack Robinson a exprimé l'opinion de ses coéquipiers à l'égard de ce "nouveau Alston". "Dans toutes mes années de baseball, dit Robinson, je n'ai jamais vu un club travailler avec autant d'ardeur. Alston a su les dégourdir, et ceci s'applique à moi aussi."

Plusieurs autres raisons indiquent une meilleure saison pour Brooklyn: le retour de Campanella qui ne peut avoir une aussi mauvaise saison que l'an dernier; un Don Newcombe qui lance avec le plus d'aise et sans indication de dernier, il paraissait indécis et malade; de bons réservistes en gêne avec les vieux joueurs. Cette fois, il s'est établi comme le maître et tous ont compris son autorité.

Jack Robinson a exprimé l'opinion de ses coéquipiers à l'égard de ce "nouveau Alston". "Dans toutes mes années de baseball, dit Robinson, je n'ai jamais vu un club travailler avec autant d'ardeur. Alston a su les dégourdir, et ceci s'applique à moi aussi."

Plusieurs autres raisons indiquent une meilleure saison pour Brooklyn: le retour de Campanella qui ne peut avoir une aussi mauvaise saison que l'an dernier; un Don Newcombe qui lance avec le plus d'aise et sans indication de dernier, il paraissait indécis et malade; de bons réservistes en gêne avec les vieux joueurs. Cette fois, il s'est établi comme le maître et tous ont compris son autorité.

Brèves nouvelles sportives...

A Détroit, la direction des Wings a déclaré hier soir que l'étoile de Détroit ne se soit dépanner de l'Université de Portland. Ted Lindsay, vétérinaire américain des muscles de l'épaule, pour le capitaine de l'équipe, pour les médecins ont déclaré par la suite qu'il ne s'agissait que d'une simple luxation.

A Phoenix, le champion des marteaux, Archie Moore, rencontre le champion de Los Angeles, le 24 mars. Le combat sera de 10 rounds. A Washington, les Redskins ont fait signer un contrat de 100 000 dollars à Frank Radella, joueur de football américain, âgé de 21 ans. Il jouait pour l'Université de Wyoming l'an dernier. A Portland, Al Negretti a

On avait d'abord craint que le club de ballon au panier de l'Université de Portland, Ted Lindsay, vétérinaire américain des muscles de l'épaule, pour le capitaine de l'équipe, pour les médecins ont déclaré par la suite qu'il ne s'agissait que d'une simple luxation.

A Phoenix, le champion des marteaux, Archie Moore, rencontre le champion de Los Angeles, le 24 mars. Le combat sera de 10 rounds. A Washington, les Redskins ont fait signer un contrat de 100 000 dollars à Frank Radella, joueur de football américain, âgé de 21 ans. Il jouait pour l'Université de Wyoming l'an dernier. A Portland, Al Negretti a

Présentation du NOUVEAU

M*G*LOOK

aux tissus exclusifs créations 1955!

gem tones

Une somptueuse texture reflétant l'éclat et la richesse des pierres précieuses. C'est la vedette des présentations M.G. 1955. D'une élégance ultime... ses teintes foncées miroitent comme des joyaux rares.

Un chef-d'œuvre vraiment inouï.

ONYX • SAPHIR • ÉMERAUDE • RUBIS

59⁵⁰ et 69⁵⁰

26 SEMAINES POUR PAYER

CHARCOAL

Voici le complet "le plus demandé" de la saison. Taille dans un fin worsted 2-brins anglais et façonné avec tant de soins dans le nouveau M*G*LOOK que vous aimez valoir le double.

Noir Charcoal, Bleu Charcoal, Gris Charcoal, Brun Charcoal

59⁵⁰

26 SEMAINES POUR PAYER

BOUCLÉ

Ce sont des tissus mats, aux teintes sombres très populaires aujourd'hui avec leurs plis de couleurs vives, d'une élégance bien dégagée.

59⁵⁰

26 SEMAINES POUR PAYER

Morie Gold

créations distinctives pour hommes

385 QUEST, RUE STE-CATHERINE JUSTE A L'OUEST DE BILFURY

Nos Clients ont TOUJOURS RAISON!

UNE bière incomparable! UNE lager sans rivale!

DOW BREWERY LIMITED Montreal • Québec • Kingston, Ont.

LE BRÛLEUR d'HUILE

Ce fameux brûleur au rendement maximum et économique vous assure

- service Elie d'entretien irréprochable — disponible immédiatement 24 heures par jour.
- livraison d'huile automatique et d'avance — en vigueur tous les jours de l'année.
- appareil "source d'économies" conçu tout spécialement pour convenir au climat du Québec et vous procurer parfait confort et fonctionnement sans inconvénient.

ELIE signifie

- conditions avantageuses de paiement.
- conditions d'échange incroyablement avantageuses, même si vous avez un vieux brûleur.
- installation immédiate, experte et garantie.
- appareil approuvé par Canadian Standards Association.
- service d'entretien et de réparation de 24 heures par jour et de 365 jours par année.
- garantie des plus généreuses.
- contrat avantageux assurant de l'huile en tout temps.
- conception ingénieuse, "source d'économies".

Joseph Elie Stée

1944 ouest, rue Dorchester — Montréal — Wellington 8403

Me C.-H. Dussault décédé lundi

M. Joseph-Charles-Hector Dussault, l'un des avocats les plus en vue du Barreau de la province, homme d'affaires avantagement connu, est décédé à sa résidence, après une maladie de quelques mois, dans sa 79e année, lundi le 14 mars.

M. Dussault, jusqu'à son décès, avait pratiqué activement sa profession durant 55 ans. Il était reconnu parmi ses confrères pour sa compétence en matière de droit corporatif ainsi que de droit traitant des successions et d'immeubles.

M. Dussault était né à Sherbrooke, le 19 novembre 1876, de N.-T. Dussault et Malvina-S. Desève. Il a fait ses études classiques au séminaire St-Charles-Borromée, de Sherbrooke, où il a obtenu son diplôme de bachelier en arts. Il a fait ses études de droit à l'Université Laval de Montréal, où il a obtenu son diplôme de licencié en droit. Il a été admis au Barreau de la province de Québec en juillet 1899.

Il a pratiqué seul sa profession de 1899 à 1902. Après cette date, il fit successivement partie des sociétés Dussault, Mercier & Dupuis, Godin, Dussault, Cadotte et Lafontaine. Après le décès de Me Martin Lafontaine, en 1937, son fils Jacques, c.r., se joignit à son étude légale qui fut connue sous le nom de Dussault, Cadotte et Dussault, jusqu'à la nomination de M. J.-E. Cadotte comme juge de la Cour de magistrat en 1945. C'est à ce moment que Me Jacques Vadboncoeur, c.r., se joignit à M. Dussault et à son fils pour former la société Dussault, Dussault & Vadboncoeur.

Il a été nommé Conseil du roi en 1918 et il a été trésorier du Barreau de la province en 1917.

En 1906, il épousa Alice Dupuis, fille de J.-Odon Dupuis, l'un des fondateurs de Dupuis Frères Limitée. Son épouse l'a précédé dans la tombe en 1921.

Il laisse cinq enfants: Mlle Jeanne Dussault, Mme Maurice Desy (née Marcelle), de Québec, Jacques, André et Roger; un garçon, Me Maurice Desy, c.r.; ses belles-filles, Mme Jacques Dussault (née Fernande Millette), Mme André Dussault (née Lucille Archambault), et Mme Roger Dussault (née Thérèse Dansereau); cinq petits-enfants: Marie et Pierre Desy, Yves, Claude et Mlle Jacqueline Desy, trois sœurs, Mme J.-C. St-Pierre (née Blanche), Mme J.-P.-H. Massicotte (née Alice), de Victoriaville, et Mme Donat Tassé (née Eva); ses belles-sœurs, Mlle Eugénie Dupuis, Mme Massue Fortier, de Québec, et Mme Albertine de Martigny, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Il était membre des Chevaliers de Colomb, de l'Ordre Indépendant des Forestiers, membre des clubs Laval-sur-le-Lac dont il fut le président en 1942, du Montreal Club, du Cercle Universitaire et du Club Chapleau, membre à vie de l'Association du Barreau canadien.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 671, avenue Rockland, à Outremont. Le service funéraire sera chanté en l'église St-Germain d'Outremont, jeudi le 17 mars 1955, à 9 heures du matin. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Encouragez nos annonceurs

Café-Thé Confiture. ADOPTEZ LES PRODUITS DESY. RECONNUS LES MEILLEURS. J.-A. DESY L^{re} MONTREAL

MANDATS RENOUVELES A LA SSB



Au cours du Congrès général de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui se déroulait en fin de semaine à l'Université de Montréal, les délégués ont réélu comme directeurs généraux représentant les Sections Régionales MM. Roger Séguin (à gauche) et M. Paul-Emile Robert (à droite). Leur nouveau mandat est pour une durée de trois années. M. Séguin est Principal de l'Ecole Laval de Pointe-aux-Trembles. M. Paul-Emile Robert est Gérant régional de la Laurentienne.

Hommage à Lavallée

Une soirée bien réussie à la salle St-Alphonse d'Youville

Une belle soirée en hommage à Cherrier a fait placer une plaque Calixa Lavallée à son lieu ces jours derniers à la salle paroissiale Saint-Alphonse d'Youville. Elle avait été organisée par la section locale de la Société des Artisans, avec le concours du chœur National Acadie-Québec, sous la direction de M. Roger Pépin.

La soirée avait été divisée en trois parties: concert instrumental et vocal, courte causerie sur Calixa Lavallée, pièce en un acte de M. Eugène Lapiere, intitulée: "Le traversier de Boston".

C'est M. Pierre Laporte, du "Devoir", président de la section Côme-Cherrier de la S.S.B., qui a donné la causerie. Il a d'abord résumé la biographie de Lavallée. Né dans le comté de Verchères le 25 décembre 1842, Lavallée a donné très tôt des signes de son immense talent musical. A 13 ans, il touchait l'orgue à Saint-Hyacinthe. A 17 ans, à la Nouvelle-Orléans, il accompagnait un des plus fameux violonistes de l'époque.

Il a fait un premier stage aux Etats-Unis après 1859 et il est devenu, à 22 ans, directeur musical au Grand Opera House, de New-York, le premier théâtre des Etats-Unis à l'époque. Il est rentré au Canada, est passé en France où il a séjourné trois ans, est revenu au pays... où il a été exploité. Le gouvernement provincial, en 1879, lui a demandé d'organiser un concert pour la visite de la princesse Louise d'Angleterre. Il a monté un chœur de 500 voix, a composé une cantate et a si bien fait les choses que la princesse lui a donné un bâton de chef d'orchestre en souvenir, de cette belle soirée. Mais le gouvernement a refusé de payer la note... qui se chiffrait à la somme minime de \$400. Un an plus tard Lavallée composait l'"O Canada", qui fut joué pour la première fois à la convention nationale des Canadiens français à Québec.

Départ définitif

Lavallée est ensuite reparti définitivement pour les Etats-Unis. Après avoir été musicien à bord du traversier de Boston il est devenu organiste à la cathédrale de Boston. C'était pour lui le commencement de la gloire. Il a été nommé membre de l'Académie de musique américaine, a été acclamé au congrès des maîtres de musique, en 1885, a été élu président de l'Association des maîtres de musique en 1887, a été délégué à la convention des maîtres, à Londres, en 1889, où il a décroché le premier prix avec une nouvelle marche américaine, ce qui lui a valu de grands honneurs, dont la réception spéciale chez le Lord maire de Londres.

Il est rentré aux Etats-Unis, où il est mort en 1891. Il a été enterré à Boston. Ce n'est qu'en 1933 que les Canadiens se sont avisés que l'auteur de leur hymne national devrait reposer en terre canadienne. On l'a ramené en grande pompe, on l'a enterré à la Côte des Neiges... et on l'a oublié. Ce n'est qu'en 1942, au centenaire de sa naissance, que la section Côme-

CONSEIL MUNICIPAL

185 numéros à l'ordre du jour

80 ont trait de améliorations locales — Qui fera partie du comité consultatif du service d'urbanisme? — Illumination de l'hôtel de ville — Les prévisions budgétaires sont inscrites au numéro 135

Le conseil municipal commencera vendredi après-midi à 3 h. 30, sa grande séance hebdomadaire de budget. Mais les prévisions budgétaires ne sont inscrites qu'au numéro 135 de l'ordre du jour; c'est dire qu'avant d'aborder l'examen des divers chapitres du budget, les édiles auront de nombreux articles à débattre. L'agenda tout entier comporte 185 sujets. C'est l'un des plus copieux qui ait été soumis à la discussion du Conseil.

Les constructions de trottoirs, de pavages et d'égoûts occupent à elles seules 80 numéros. Il y en a pour un montant total de \$2,889,700. Les items les plus considérables se trouvent dans le secteur des pavages: \$808,000, pour la construction d'un pavage permanent rue Dorchester, entre la côte du Beaver Hall et l'avenue Amesbury et les raccourcements au nord et au sud, dans les rues transversales; \$243,700 pour la construction d'un pavage permanent, rue de la Savane, entre la rue de Namur et le boulevard Décarie; \$109,700 pour la construction d'un pavage permanent, dans la rue Buchan, de l'avenue Mountain Sights, à la rue de la Savane, avec raccourcement à la rue de Namur; \$215,000 pour la construction d'un pavage permanent à la rue Grenet, entre le boulevard Gouin et la rue Dudemaine.

COMITE D'URBANISME

Mais avant d'être appelé à voter des crédits pour ce que l'on appelle en langage administratif, les améliorations locales (trottoirs, égouts et pavages), le Conseil aura à désigner les membres du comité consultatif du service d'urbanisme. Le Comité exécutif recommandera une douzaine de noms chez les conseillers municipaux. Mais les commissaires n'ont pas encore arrêté la procédure à suivre. Permettra-t-on au Conseil de proposer d'autres noms par voie d'amendements, ou refusera-t-on ce procédé? La réponse reste en suspens.

Les choix de conseillers membres de commissions suscitent toujours un énorme intérêt.

A l'article 93 de l'ordre du jour on lit: "A l'effet de voter un crédit de \$1,300,000 pour l'exécution en régie de recouvrements d'asphalte et de travaux corrélatifs sur certaines rues de la Cité". Les recouvrements d'asphalte sont plus économiques que les réfections et seraient suffisants pour satisfaire aux exigences de la situation, suivant le grand voyer municipal, M. Léopold Cabana.

La société du "Palais du Commerce" a acquis de la succession McCabbe, le restaurant "Au lutin qui bouillie". Mais le bâtiment, empiète sur le domaine public. Le Comité exécutif recommandera au Conseil d'approuver un projet d'acte permettant à l'ancien propriétaire de louer les rues Festher et Saint-Grégoire.

ILLUMINATION DE L'HOTEL DE VILLE

Un autre numéro de l'agenda trait de l'illumination de l'hôtel de ville par projecteurs. Les administrateurs municipaux proposent à cette fin l'octroi d'un crédit au montant de \$18,000. Deux membres de l'Exécutif se sont dit dissidents sur la mesure: MM. Lucien Croteau et Edmond Hamelin.

L'Administration désire aménager douze autres parcelles de stationnement pour automobiles; elle demandera à l'édilité de l'autoriser à consacrer pour cela une somme de \$250,000.

Une autre demande de crédit au montant de \$250,000 vise la construction de conduits souterrains dans le boulevard Saint-Laurent, entre la rue Jean-Talon et le boulevard Crémazie.

Trois projets de contrats d'importance seront présentés à l'approbation des conseillers: il s'agit de conventions concernant la fourniture de l'eau aux municipalités de Ville-La Salle, St-Leonard-de-Port-Maurice (paroisse), et de la Cité de St-Laurent.

Un quatrième projet de contrat a trait au drainage d'une partie du territoire de la municipalité de St-Leonard-de-Port-Maurice.

La proposition émise par une société d'ériger un garage public sous le Champ de Mars devait être inscrite à l'agenda de vendredi prochain, mais on a, finalement, décidé de la radier. Le Champ de Mars est propriété du gouvernement fédéral, et c'est avec Ottawa que la société intéressée devrait d'abord transiger.

ENFIN, LE BUDGET

A l'article 135 de l'ordre du jour, soit vraisemblablement au milieu de la semaine prochaine, on arrivera à l'épluchage des prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-1956, et à l'imposition des taxes, les anciennes comme les nouvelles.

Mais on ne sera pas encore parvenu à la fin du programme. Quarante-neuf motions échevinales attendront la discussion. On les différenciera probablement en une séance qui serait spécialement convoquée, suivant l'idée du maire Drapeau, pour débattre les propositions que les échevins ont en tête, en vue de bonifier la chose municipale. Ce serait le forum des conseillers.

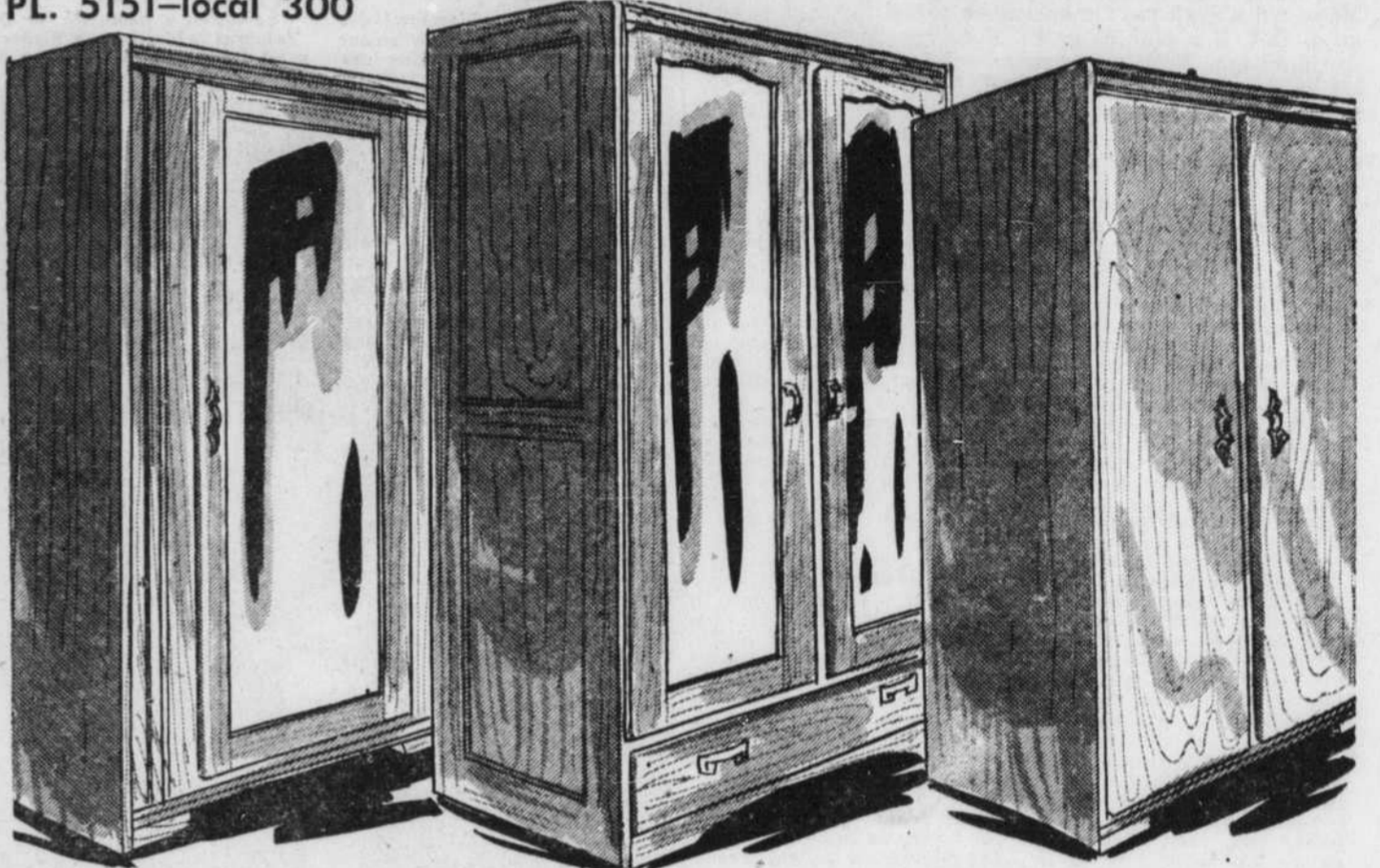
HEURES D'AFFAIRES : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 le samedi 5 h. 30

VENTE ECONOMIQUES de 20% à 50% 87e anniversaire chez Dupuis Frères

GARDE-ROBES NON PEINTURÉES

à prix anniversaire au 4e chez Dupuis

PL. 5151-local 300



modèle trois-quarts avec miroir

Prix ord. 42.45 SPECIAL ANNIVERSAIRE

33.87

Merisier non peinturé et bien sablé. Dimensions: 65 1/2" x 20" x 32". Miroir dans la porte et support intérieur pour suspendre les vêtements.

modèle géant 2 portes avec miroir

Prix ord. 61.95 SPECIAL ANNIVERSAIRE

48.87

Très avantageux dans tout foyer en raison de l'espace qu'il accorde pour loger les vêtements. Encombrement de 42" x 20" sur hauteur de 72". Merisier non peinturé. Tablette intérieure et tiroir au bas.

2 portes sans miroir

Prix ord. 44.95 SPECIAL ANNIVERSAIRE

35.87

Construction très solide en merisier non peinturé prêt à finir dans le ton de votre choix. Modèle spacieux de 36" x 20" x 65" avec support intérieur pour suspendre les vêtements.

DUPUIS — QUATRIEME

aucun versement comptant seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

ensemble continental

Qualité supérieure — largeur 39" seulement

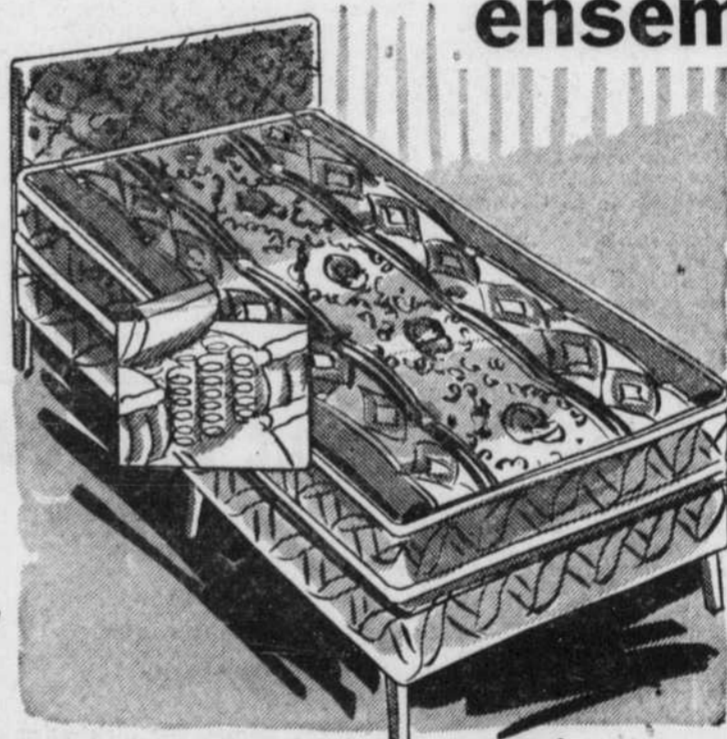
Ord. 74.95. SPECIAL ANNIVERSAIRE

59.87

Le matelas tout à ressorts. Rebords roulés, ressorts recouverts d'épaisse couches de feutre, couverture de damas vert fleuri de texture très résistante. Avec tête de lit recouverte de cuirette dans un choix de nuances en vogue.

MEME MODELE SANS TETE SPECIAL ANNIVERSAIRE 52.87

DUPUIS — CINQUIEME



broadloom ton sur ton

pour la première fois à si bas prix à Montréal

Largeur 27' Ord. 6.95 la verge courante

Largeur 9' Ord. 9.95 la verge carrée

4.95 6.95

Epaisse texture résistante à très beau motif tan sur ton. Choix de gris, vert ou champignon deux-tons. Profitez de cette occasion unique pour recouvrir vos planchers avec ce broadloom... appelez les nuances pour toutes vos pièces.

DUPUIS — SIXIEME



Pour une vie plus agréable

Conçu dans le but d'apporter une contribution positive au développement de la vie canadienne, le Concours international d'architecture Calvert House pour "La Maison Canadienne de Demain" a attiré l'attention de 661 concurrents de 17 pays différents. Jamais un concours de ce genre n'a obtenu un tel succès!



Plan soumis par Jean-Louis Londe, Montréal et Paris. Gagnant d'une Mention Honorable.

Une brochure illustrant les plans de maisons choisies et primées sera envoyée gratuitement sur demande. Ecrivez à: Calvert House, 1235, Place Phillips, Montréal.

CALVERT HOUSE Whisky Canadien

"Pour Une Vie Plus Agréable" CALVERT DISTILLERS LIMITED Amherst, Ont.



M. George-Pratt McVitty

Le conférencier au "dîner annuel de la Saint-Patrice" du club Saint-Laurent Kiwanis, à 12 h. 30 p.m., ce midi, en l'hôtel Ritz-Carlton, sera M. George-Pratt McVitty, représentant au Commerce de l'Irlande à Montréal. M. McVitty parlera de "l'Irlande, aujourd'hui".